

Conseil Municipal – Esnandes

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 Juillet à 18h30, le Conseil Municipal de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Sophie PAJOT.

Date de convocation : 8 Juillet 2025.

Présents (13) : Sophie Pajot, Didier Geslin, Raymond Proux, Daniel Adrien, Lucien Texier, Josiane Coupard Touchet Oger, Thierry Chabot, Patrick Tirand, Guy Scherrer, Nicole Spitz, Clara Fortuna, Christian Ferret, Franck Flûtre.

Absents non représentés (3) : Lucie Camus, Clémence Dunais, Frédéric Braud.

Absents représentés (3) : Yohann Marot par Clara Fortuna, Martine Pierru par Thierry Chabot, Rémi Desplantes par Sophie Pajot.

Secrétaire de séance : Daniel Adrien

Sophie PAJOT

Nous attendons l'architecte des monuments historiques qui aura 10 minutes de retard. Nous allons ouvrir le Conseil. Il est 18h35. Monsieur DESPLANTES s'excuse de ne pas avoir pu être là ce soir. Il a eu un contre-temps aujourd'hui.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 mai 2025

Sophie PAJOT

La liste des délibérations : la 01/05, PLUi, modification numéro 2 – avis de la commune ; la 02/05, création de postes d'adjoints techniques – principale première classe ; la 03/05, tableau des effectifs mis à jour ; la 04/05 concerne le PSC risque santé ; la 05/05, PEDT ; la 06/05, marché de la restauration scolaire – autorisation de signature ; le 07/05 concernait le bail commercial – SARL La P'tite Boulange – autorisation de signature ; la 08/05, bail commercial de la Coop Atlantique – autorisation de signature ; la 09/05, maison de santé – servitude de vue ; la 10/05 concerne l'amende de police 2025, travaux d'aménagement et d'équipement routier – petites opérations de sécurité ; la 11/05 concerne la DM1 – reprise des résultats 2024 du budget annexe de la ZAC sur le BP de la commune. Avez-vous des questions ?

Raymond PROUX

Il y a juste une erreur. En présent, c'est 13 et non 17, et en absents non représentés, ce n'est pas 4, mais 5.

Sophie PAJOT

Oui, il y a une erreur.

Raymond PROUX

Ce sera donc corrigé.

Sophie PAJOT

Ce sera corrigé. Nous allons passer au vote. Qui est contre ? Qui est pour ? Qui s'abstient ?

2025-01/07 : Création d'un poste non permanent de catégorie C (TNC) pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap et/ou avec des besoins spécifiques sur le temps de la pause méridienne.

Rapporteur : Sophie PAJOT

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L332-23,1°

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin spécifique d'accompagnement d'enfant(s) en situation de handicap et ou en difficulté lors des périodes de repas,

Monsieur le Maire propose de créer, à compter du 1^{er} Septembre 2025, un emploi non permanent de catégorie C pour accompagner ces enfants. Cet emploi, non permanent, est créé en référence au grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie C, à temps non complet pour une durée mensuelle de 35 heures.

Cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une période de 12 mois, allant du 1^{er} Septembre 2025 au 31 Août 2026.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut du grade de recrutement : Indice brut/Majoré : 397/361.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à ce contrat.

Sophie PAJOT

Avez-vous des questions ?

Clara FORTUNA

Vous parlez d'enfants en difficulté. Y en a-t-il actuellement ? Vous parlez de maternelle sur la rentrée, mais en avons-nous actuellement sur la primaire ou à la maternelle ?

Sophie PAJOT

Non. Sur la maternelle, il y en a quelques-uns.

Clara FORTUNA

C'est pour envisager la possibilité d'avoir une autre personne.

Sophie PAJOT

Oui. Le poste est déjà ouvert. Nous avons quelqu'un sur l'année scolaire, le poste restant ouvert, mais peut-être que l'année prochaine, il y en aura moins. Nous en avons sur la grande section.

Raymond PROUX

Cela évitera d'être pris de court au mois de septembre.

Sophie PAJOT

Ce qui évitera cela au mois de septembre si nous a besoin d'une autre personne. Il y en a une qui est là en permanence dans les classes, mais il nous faut quelqu'un de plus pour être là pour la cantine et l'après-cantine pour les enfants.

Clara FORTUNA

Si j'ai bien compris, s'il n'y a pas d'enfant en difficulté, cette personne sera amenée à intervenir au niveau de la cantine.

Sophie PAJOT

Celle-ci, pour le recrutement. Autrement, il y en a déjà une sur les classes qui font le primaire et la maternelle. Elle fait les deux écoles.

Clara FORTUNA

Comme il y en a déjà une en place, vous ouvrez un poste, mais s'il n'y en a pas besoin, le poste restera ouvert, mais il n'y aura personne.

Sophie PAJOT

Il reste ouvert, mais il n'y aura personne dedans. Celle qui fait les heures des écoles ne fait pas la cantine et la poste méridienne parce qu'elle a sa coupure, elle aussi.

Didier GESLIN

Sur le tableau des effectifs, parfois, il y a des postes ouverts et non pourvus. Ce serait donc un poste ouvert non pourvu.

Sophie PAJOT

C'est vraiment au cas où nous aurions un besoin à la rentrée scolaire. Avez-vous d'autres questions ? Nous allons donc passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

2025-02/07 : SDEER – prestation de services pour l'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics – autorisation de signature

Rapporteur : Raymond PROUX

Vu l'article L5212-16 du code général des collectivités territoriales relatif aux syndicats à la carte,

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural de la Charente-Maritime (SDEER) modifiés par arrêté préfectoral en date du 31 mars 2022,

Vu la délibération du SDEER du 3 avril 2023 définissant l'offre d'accompagnement des communes à la rénovation énergétique des bâtiments publics,

Vu le Code de l'énergie.

Vu la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 présentant un caractère d'intérêt général pour la protection de l'environnement par l'obligation pesant sur les collectivités d'une meilleure connaissance de leurs performances énergétiques et d'entreprendre des travaux d'amélioration.

Considérant l'enjeu que représentent aujourd'hui l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, le SDEER souhaite accompagner ses communes adhérentes dans leurs projets de rénovation énergétique de leur patrimoine bâti.

Pour ce faire, le SDEER a conclu, après procédure de mise en concurrence réglementaire, un ensemble de marchés de prestations de services avec des sociétés apportant les réponses nécessaires à améliorer efficacement la gestion du patrimoine au sens du développement durable.

Ainsi les outils mis à disposition de la Commune, au travers de cette convention, pourront porter notamment sur :

- Les audits énergétiques bâtiments
- Les études de faisabilité
- La maîtrise d'œuvre
- L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- ...

L'adhésion à la convention est gratuite pour la Commune.

Au moment de la survenance du besoin, la Commune sollicitera la ou les prestations auprès du SDEER qui chiffrera le coût de la ou des mission(s) au vu des conditions financières annexées à la convention et cadrées par les divers marchés conclus. Si le SDEER bénéficie d'un programme d'aide (ADEME, REGION, CEE...) pour la ou les prestation(s) commandée(s), la Commune en sera informée et une minoration du coût chiffré sera directement appliquée à la facturation.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire justifiant l'intérêt de faire réaliser par le SDEER des prestations de services pour l'accompagnement à la rénovation énergétique des

bâtiments publics, selon les modalités décrites dans la convention et ses annexes, telles qu'approuvées par délibération du Comité syndical du SDEER en date du 3 avril 2023,

Les membres Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décident :

- de faire réaliser des prestations de services par le SDEER, pour l'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics,
- de solliciter la CDA de La Rochelle pour une participation financière à hauteur de 50% du coût de réalisation de l'Audit,

et donne pouvoir à Monsieur le Maire, ou son représentant, pour la signature de la convention et tous documents afférents.

Raymond PROUX

Nous avons l'obligation, pour les bâtiments communaux dont la surface planchée est supérieure à 1 000 mètres carrés, d'une meilleure connaissance des performances énergétiques et d'entreprendre des travaux d'améliorations. Sont concernés le CLSH, l'école maternelle, la cantine, la mairie et l'école élémentaire. Cette obligation est de diminuer la consommation énergétique de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport à une année de consommation de référence choisie par la collectivité. Bien sûr, nous allons prendre l'année la plus mauvaise et on ne va pas se flageller. C'est donc juste voter pour une convention, pour missionner le SDEER et faire l'audit.

Clara FORTUNA

J'ai une question. On aura quand même le choix ou c'est le SDEER qui va décider quel organisme ou autre va intervenir ?

Raymond PROUX

Non. Ils font l'audit. Ils vont nous dire ce qu'il y a à faire. Ensuite, ce sera une deuxième étape pour savoir qui est choisi.

Clara FORTUNA

Est-ce que ce sont eux qui choisiront ?

Raymond PROUX

Non. Ils vont proposer des sociétés et nous déciderons.

Sophie PAJOT

Pas de questions ? Nous allons procéder au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

Diagnostic – Audit église – Olivier SALMON – Monuments Historiques

Sophie PAJOT

Je vais laisser la parole à Monsieur Olivier SALMON, architecte en chef des monuments historiques, qui va vous parler de l'audit qui a été réalisé sur notre église.

Olivier SALMON

Bonsoir à tous. Encore une fois, désolé pour le retard. Je suis architecte auprès des monuments historiques. J'ai été missionné par la mairie pour faire un état des lieux de l'église. J'avais fait plusieurs visites sur place avec différentes personnes qui représentaient la municipalité pour voir un petit peu l'état général de l'église – on va y venir, bien entendu – il y avait un sujet majeur qui était le sujet du clocher dans cette étude. Une question s'était posée. Quitte à faire une étude, autant faire une étude globale sur l'église pour voir

vraiment, à court, moyen et long terme, les sujets qu'il peut y avoir sur l'église, les difficultés et les projets à envisager éventuellement en termes de restauration. Le sujet focal était bien le clocher. Ensuite, nous sommes allés étudier le reste de l'église.

Une étude diagnostic est un état des lieux. C'est à la fois le travail de compilation des recherches qui peuvent être faites à différentes personnes. Je ne suis pas historien, je ne suis pas archiviste. Je récupère les données historiques que l'on peut me mettre à disposition. Derrière, avec mon agence et mes collaborateurs, nous allons travailler à remettre le nez un petit peu dans tous ces éléments d'archives et essayer de comprendre l'histoire du bâtiment. Ce qui est intéressant pour comprendre l'histoire du bâtiment n'est pas tellement l'histoire pure pour ce qu'elle est, c'est comprendre comment le bâtiment a évolué pour essayer d'expliquer les raisons des désordres que l'on a aujourd'hui.

C'est toujours cela que nous avons en ligne de mire. Essayer d'identifier les difficultés et les problématiques et trouver les causes de ces problématiques avant de proposer une solution. Tout le travail que je vais vous présenter est toujours dans cet objectif-là. Nous partons de la découverte du bâtiment pour aller vers la problématique et ensuite, les solutions techniques. Comme souvent, dans le patrimoine un peu ancien – et l'église d'Esnandes est un bâtiment ancien – nous avons des documents d'archives. Nous en avons relativement peu. Nous avons des brides d'histoire, des notes de descriptions, parfois des plans. Souvent, les plans sont plutôt des plans du XVIIIe ou début du XIXe siècle. Nous avons rarement des documents anciens.

Le principal document que l'on utilise est le monument lui-même. Nous sommes venus à plusieurs reprises pour décortiquer les bâtiments, faire des allers-retours dans les charpentes, descendre observer les maçonneries, etc., pour croiser cela avec les différents éléments historiques que nous pouvons avoir. Souvent, cela vient en contradiction. C'est cela aussi qui est intéressant. Entre les choses que l'on connaît ou ce que l'on croit connaître et ce que raconte le monument lui-même, parfois, ce n'est pas tout à fait en phase. Il est donc intéressant de partir sur une bonne base. On essaie d'éclaircir un petit peu tout cela. Je vais donc vous présenter l'étude globale que l'on a rendue il y a quelques mois. Désolé, je n'ai pas pris le temps de faire un vrai PowerPoint, une vraie présentation organisée. Je vais faire défiler l'étude et vous parler de certains postes et de certains sujets, petit à petit, dans l'ordre de la méthode qui a été la nôtre pour étudier l'église. S'il y a des questions de votre part, je suis là pour ça.

La commune d'Esnandes se trouve au nord de La Rochelle, au bord de la mer, face à la baie de l'Aiguillon. L'église est classique au titre des monuments historiques depuis 1840, ce qui en fait l'une des dernières études de classement en France, puisque ce qu'il y avait à l'époque était un classement par liste. Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, les architectes du monument historique et les grandes campagnes de recensement du patrimoine ont d'abord évoqué les grandes listes de monuments à protéger. Ces grandes listes qu'il y avait à peu près tous les dix ans ou tous les vingt ans faisaient partie de ces premières listes de classement des monuments historiques. Pour dire jusqu'à quel point l'église a suscité de l'intérêt depuis très longtemps.

*Elle comporte des vestiges typiques de l'art roman saintongeais. Nous allons y venir. Elle se caractérise surtout par son caractère fortifié, qui lui confère *** (00:23:40) très particulière. Nous avons ce monument à la fois très ancien, avec des bases romanes, et surtout, une espèce d'architecture, qui est plus une fortification qu'une église. Tout cela, nous allons essayer de le comprendre un petit peu en étudiant les raisons de cette église à cet endroit. L'étude complète est entre les mains de la mairie. Je ne sais pas si tout le monde a accès à l'étude, mais des choses pourront être communiquées dans le détail. Nous sommes remontés dans l'historique. Personnellement, je ne suis pas du tout charentais ni de Charente-Maritime. Je découvre donc aussi le monument.*

On a voulu se replonger un petit peu dans l'histoire de la géographie qui entoure Esnandes et ce n'est pas anodin, parce que cela va expliquer quand même pas mal de choses. Bien entendu, je ne suis pas historien. Bien entendu, vous habitez ici et vous avez sans doute une meilleure connaissance de l'histoire locale que moi. S'il y a des erreurs, n'hésitez pas à me le dire, mais je pense que nous avons pas mal déroulé l'issue.

*Le comté mérovingien d'Aunis apparaît au VIII^e siècle et devient complètement indépendant de la Saintonge par la volonté de Charles V au XIV^e siècle avec, pour capitale, La Rochelle. L'Aunis restera l'une des plus petites provinces de France jusqu'à sa disparition à la Révolution française. Nous avons déjà quelque chose d'intéressant, on est sur *** (00 :25 :05). Les IX^e et X^e siècles voient la fortification du littoral, notamment avec la construction de Châtelailon, sa forteresse avec ses 14 tours. Nous avons donc un problème de défense et de quantification très tôt dans cette région.*

Les premières mentions d'Esnandes remontent à cette époque, vers 920, notamment par le biais d'un prieuré cité en 1029, dépendant de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. On retrouve donc les bases de l'histoire de l'église d'Esnandes. Il faudra attendre le XI^e siècle pour que les comtes de Poitou s'intéressent à l'arrière-pays et encouragent la création d'abbayes qui auront comme mission de défricher et d'assainir les terres. A la chute de Châtelailon en 1130, La Rochelle devient donc la capitale de L'Aunis. En 1137, Guillaume X, père d'Aliénor d'Aquitaine, cède ses possessions d'Esnandes à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. La construction de l'église romane date peut-être de cette époque. L'histoire avance et l'on arrive en 1360 au traité de Brétigny, signé entre le roi d'Angleterre, Edouard III, et Jean II, roi de France, qui va céder à l'Angleterre de nombreuses terres, dont la Saintonge et L'Aunis. On va donc se retrouver sur une terre qui va être à la frontière entre la France et le royaume d'Angleterre, très tôt.

Une bande de terres reste française et concède un droit à l'océan. C'est ce que l'on voit sur ces cartes. On a une bande de terre qui relie le royaume de France à l'océan, et c'est à peu près l'endroit où se trouve Esnandes. C'est une bande de terres qui est très mal documentée, qui est une frontière entre le royaume de France et les terres d'Angleterre, une frontière qui est mouvante puisque dans ce golfe, nous sommes sur des terres qui vont bouger au rythme des marées. Elles ne sont pas assainies, soit non asséchées. On a donc eu beaucoup de mal à savoir quelles villes étaient de quel côté au lendemain du traité de Brétigny. Même pour Esnandes, cela a été assez compliqué de pouvoir l'identifier. Cela se joue à quelques kilomètres près, mais la frontière passait par là. La sèvre niortaise devient au moins partiellement une frontière entre la France et les terres anglaises. Ainsi, les villes comme Esnandes restent anglaises, alors que d'autres villes situées plus au nord du Golfe des Pictons, repassent dans le domaine français. A cette date, le roi Edouard III construit la forteresse de Charron, destinée à défendre l'entrée du marais. Ce qui est intéressant, c'est que ce marais est une entrée dans les terres de France. On a plusieurs sujets qui sont intéressants sur la défense des terres.

Alors sous domination anglaise, l'Abbé de Saint-Jean-d'Angély envisage de fortifier l'église d'Esnandes dès le XIV^e siècle. Nous avons donc une fortification qui trouve ses origines sous le couronnement anglais. La première fortification de l'église d'Esnandes n'est pas fermement datée. Pour certains, elle daterait de la première moitié du XIV^e siècle, correspondant ainsi à la période juste avant le traité de Brétigny. Selon d'autres, le projet de fortification serait initié par l'Abbé de Saint-Jean-d'Angély en 1364, soit en période d'occupation anglaise.

Ensuite, évolution de l'église. Nous avons passé la période de fortification. Nous arrivons à la période moderne et, nouveau sujet dans l'histoire des terres de Saintonge, c'est le calvinisme

et le protestantisme, avec les guerres de religions qui vont faire beaucoup de dégâts dans ces terres.

*Le *** (00 :28 :30) va à Poitiers en 1534, contribua à faire de ces régions un espace privilégié pour le calvinisme qui se répand en premier lieu dans les villes comme Poitiers, plus universitaire, puis La Rochelle. Pendant les guerres de religions, les églises catholiques sont pillées. Celle d'Esnandes est mise à sac en 1552 et 1567. Il y a cependant un doute sur la date. Suite à l'assassinat d'Henri IV en 1610 et après la régence de la reine Marie de Médicis, le jeune Louis XIII accentue le conflit avec La Rochelle. La ville lui répond par l'établissement d'un décret pour éliminer les ancrages catholiques dans la région. L'église d'Esnandes, bastion catholique, est vouée à la démolition sous les ordres du capitaine VOUSSET [00 :29 :10]. Celle-ci ne sera que partiellement appliquée, faute de moyens économiques, mais en 1628, on détruit l'église. Il ne reste que quatre murs au niveau de l'église. Il y a même des textes qui disent que l'on dit la messe sous le ciel.*

Cette église, qui est romane et gothique, a traversé pas mal de choses. A partir de cette démolition, la reconstruction va être très longue. Elle s'étale de 1629 à 1740. Il faut près de 150 ans pour reconstruire l'église. Petit à petit, au fur et à mesure des moyens qui arrivent, on répare par plusieurs étapes. On arrive, en lisant les maçonneries de l'église, à comprendre comment les choses se sont reconstruites, en commençant par le clocher et ensuite, en passant par le cœur qui n'était peut-être pas totalement démoli. Ensuite, nous montons les piliers de la nef qui portent une charpente. Au milieu du XVIIIe siècle, on finit par voûter la nef de l'église. Ces bouts qui sont gothiques sont en fait du XVIIIe. C'est intéressant aussi à comprendre.

On arrive à la fin du XVIIIe siècle. L'église est reconstruite et ensuite, on bascule dans la période moderne avec le XIXe et le XXe siècle. On prend conscience de l'importance de protéger les monuments anciens au début du XIXe siècle. Elle est donc classée au site des monuments historiques dès 1840 et elle paraît sur la première liste publiée par la commission. J'avais un doute, mais c'est la première liste de protection des monuments historiques en France.

Il semble qu'à partir de 1820, les restaurations soient autorisées, soit avant la protection des monuments historiques. On autorise quelques petites réparations, mais rien de très conséquent sur cette église. On sait que, 16 ans plus tard, la commune fait appel à l'aide de l'Etat pour pouvoir restaurer l'église qui est qualifiée comme menace en ruines à cause d'infiltrations excessives, comme vous pouvez l'imaginer au XIXe siècle, avant la grosse restauration, l'église d'Esnandes est en mauvais état. Plusieurs projets sont proposés après le classement. Il y en a un en 1844, un en 1845 et un en 1853, pour lequel l'architecte ABADIE est missionné, l'architecte qui a construit le Sacré-Cœur à Paris. Finalement, son projet n'est pas retenu et c'est un architecte des monuments historiques, Antoine BROSSARD, qui engage les premiers travaux en 1864. Il semble également que des travaux soient engagés sur le clocher en 1867 et sur la façade en 1872, ainsi que sur l'église.

*Finalement, la très grande campagne de restauration qui fait que l'église ressemble à ce qu'elle est aujourd'hui, ce sont des travaux de 1880, à la toute fin du XIXe siècle, conduits sous l'architecte Juste LISCH, qui a énormément travaillé dans la région. C'est notamment lui qui a restauré la cathédrale de Luçon, par exemple. C'est lui qui avait également travaillé sur la tour Saint-Nicolas de La Rochelle. C'est donc une grande campagne de restauration du XIXe siècle. Alexandre BALLU a travaillé à ses côtés également. Lors de cette grande restauration du XIXe siècle, l'église est lourdement modifiée. De nombreuses *** (00 :32 :10) ont été recouvertes, voire même créées de toutes pièces. Les parapets sont remontés, le crénelage est restauré, voire même réinventé localement, car sur certains endroits, nous ne sommes pas certains qu'il y en avait. Les façades nord, est, sud et ouest*

ont entièrement été restaurées. C'était un projet de restauration ambitieux donnant naissance à l'édifice que nous connaissons aujourd'hui.

L'église que nous avons aujourd'hui est la somme de tous ces éléments passés, jusqu'au début du XXe siècle. Nous passerons sur les travaux du XXe siècle qui sont documentés par quelques photographies. Rien d'exceptionnel. Il y a eu un problème sur des maçonneries, dégradées au XXe siècle, et restaurées ensuite. Je passe un petit peu sur ces éléments-là. Des travaux de restauration ont eu lieu à la fin du XXe siècle. Notamment, il y a eu une infiltration au niveau du chéneau de l'église qui s'est avérée beaucoup plus importante que prévu. En arrivant et en commençant à démonter les maçonneries, le cœur de la maçonnerie était gorgé d'eau, d'où l'installation de tirants dans l'église, parce que les murs commençaient à bouger. Si vous avez vu des fissures dans l'église, elles ont commencé à être identifiées à peu près à cette époque-là. Dans les années 2010, il y a eu des travaux de restauration de la couverture entièrement. Vous avez ici des photos avant restauration. Je passe un petit peu sur les descriptions.

On a fait quelques recherches sur les fortifications. Nous avons une façade assez atypique avec ses deux échauguettes reliées par un chemin de ronde. On retrouve d'autres églises du même type. On a des églises qui sont plutôt couvertes, normalement. Il faut savoir que l'image où la terrasse crénelée sur un château ou un projet fortifié est un petit peu un fantasme du XIXe siècle. Faire une terrasse étanche, parce qu'aujourd'hui, cela peut fuir. Ce n'est pas évident, ce n'est pas rare. Dans toutes les histoires de fortification, dès lors que l'on a des terrasses, elles viennent avec des problèmes d'étanchéité très importants. L'exemple que j'aime donner est qu'à Versailles, si nous avons la galerie des glaces, c'est parce qu'avant cette galerie, il y avait une grande terrasse sur les jardins qui fuyait tellement qu'ils ont abandonné pour construire une galerie. Je pense que les bâtisseurs du Moyen-Age aimait l'image. L'image des tours fortifiées que l'on a tous en tête d'un château fort, il faut souvent l'imaginer avec une toiture de protection et non pas une terrasse. C'est une question : le chemin de ronde d'Esnandes était-il couvert? Nous avons des exemples d'églises très similaires, Saint-Pierre du Boupère, on a une façade très proche en termes de dispositions, et elle est couverte.

Comme nous n'avons aucun document antérieur à 1820 ou 1830, nous sommes incapables de dire comment était disposé ce chemin de ronde avant les travaux du XIXe siècle. Ici, ce sont les documents les plus anciens : 1840. On voit l'église avant la restauration. Il y a des choses qu'on reconnaît : la façade romane. La baie au-dessus de la porte n'existe pas. On voit les murets. Sur les deux grandes baies que l'on a sur cette élévation sud, il manque la troisième qui n'existe pas. La porte côté cimetière est murée et n'existe pas. Le chemin de ronde n'a pas de crénelage. Est-ce qu'il y en avait eu un ? On ne sait pas. Aujourd'hui, il y en a un. Le clocher est à peu près sous la même forme qu'aujourd'hui avec une toiture plus raide. Nous avons retrouvé des ardoises dans l'église. On pense donc que la charpente est légèrement plus raide avec un toit en ardoise. Il n'y a quasiment plus de baratté crénelé sur le pourtour de l'église, mais nous a quand même des petites archères de tir qui sont à caractère défensif, moins décidées et moins prononcées qu'aujourd'hui.

*On peut comparer les différentes représentations de l'église au XIXe siècle. On retrouve toujours cette toiture un peu plus élancée sur le clocher. Entre-temps, sur l'église, la fenêtre a été rouverte. On arrive à voir un peu les étapes. Ce sont les plans de la fin du XIXe siècle qui proposaient la restauration de l'église, qui correspond peu ou prou à ce qui a été réalisé, à quelques percements de fenêtres qui ont finalement été déplacés. Grosso modo, nous avons le grand parapet crénelé de la façade principale sur mâchicoulis à corbeau. On a le crénelage qui fait le tour de l'église. On a des échauguettes plus ou moins *** On avait aussi un crénelage en haut de la tour, une tourelle d'escalier qui n'existe pas du tout, qui sortait de la tour de clocher. Non seulement, il n'y a pas de tourelle d'escalier aujourd'hui, mais il n'y a aucune trace d'escalier dans le clocher. Cette tourelle est une pure invention du*

XIXe siècle. Cela ne date donc pas d'aujourd'hui pour ce qui est de l'architecture. Déjà, à l'époque, il y avait ce plaisir d'inventer des projets.

Le chéneau ressemble à peu près à ce que l'on a aujourd'hui, l'élévation nord également. Des portes ont été murées. Certaines ont été démurées, d'autres non. Celle qui est carrément identifiée sur l'église était dans ce projet-là. Il y aura un sujet sur les dimensions des baies, qui sont toutes beaucoup plus grandes que ce que vous voyez sur les plans aujourd'hui, comme si l'on avait voulu agrandir toutes les fenêtres de l'église pour faire rentrer davantage de lumière. Ces fenêtres, qui sont sans doute une part de vérité gothique, ont très largement été réinventées au XIXe siècle. La coupe de l'église correspond à peu près à ce que l'on a aujourd'hui.

Nous retrouvons des photos de la fin du XIXe siècle. C'est intéressant de voir l'état de l'église. On voit très bien ici l'absence de crénelage. On voit aussi d'autres choses. En haut du portail roman, on avait un corbeau mouluré qui figurait sur la façade. Je pense que, par souci de symétrie, cela a été rayé lors du XIXe, ce que l'on ne ferait plus aujourd'hui puisque l'on garderait les traces du passé. Sur le portail principal de l'église, on peut le comparer. La photographie comporte des dessins de relevés d'architectes au XIXe siècle. Ce n'est pas le portail que nous avons aujourd'hui. Le portail que l'on a aujourd'hui est invention pure de l'architecte du XIXe siècle. Sur cette façade nord, ce qui est intéressant et qui nous a donné un peu de fil à retordre pour essayer de comprendre les plans de la construction, c'est que nous avons bien retrouvé la trace des échauguettes qui ont été réexplorées, mais sur le mur, nous n'avons aucune fenêtre. Il y a de grandes brèches signifiées par cette craie rouge ici, comme si la totalité du mur avait été refait. Ce sont peut-être des travaux de reconstruction après le XVIIe siècle. La façade complètement reconstruite sans fenêtre. Est-ce que c'est par souci d'économie ? Est-ce que c'est pour la stabilité de l'église avec ces poutres, puisqu'il y a un projet de remonter les poutres ? Est-ce que c'est, avec le souvenir des sacs et des guerres, où les gens préfèrent construire une vraie boîte hermétique sans fenêtre, totalement fortifiée ? Dans ce parement, nous n'avons aucune trace de fenêtres. La seule fenêtre que l'on a est celle-ci qui a été restaurée au XIXe siècle.

*Lors des travaux du XIXe siècle, on change les pierres. Cela se voit. On ne cherche pas forcément à maquiller le travail. On devine encore aujourd'hui les pierres qui ont été remplacées au XIXe siècle, mais vous voyez que, sur cette façade-là, il y a plus de la moitié des pierres qui est remplacée. Nous savons que l'église est en très mauvais état. Vous voyez donc le type de travaux qui ont été réalisés. Certes, on invente des choses, mais il ne faut pas nier quand même qu'il y a un vrai gros travail de restauration du monument lui-même, au-delà des créations des architectes. Vous voyez les taches claires sur toutes les pierres remplacées. Tous les *** sont refaits à neuf. Le parapet est remonté sur la partie centrale qui avait disparu, les arcs des fenêtres sont quasiment complètement remontés. A partir de là, nous avons un arc ancien. On voit quand même les travaux qui ont été réalisés. Aussi, des échafaudages en planche. Je pense qu'aujourd'hui, sur les chantiers, on a du mal à faire ce type d'ouvrage, et heureusement, peut-être.*

Voilà la restauration de l'autre côté et l'apparition de ces fenêtres. On pense qu'au moins une partie des fenêtres était quand même attestée à l'époque gothique. Il ne devait rester que quelques pierres d'emplacement. Ensuite, les architectes ont réinventé une façade pour percer ces grandes fenêtres. Ce sont les fenêtres actuelles, beaucoup plus hautes que celles que vous voyez sur les plans des architectes, où elles s'arrêtaient quasiment à mi-hauteur. Elles ont été construites beaucoup plus hautes.

*Les travaux structurels, j'en ai parlé, c'est un chemin de ronde, quand il y a des infiltrations d'eau. Des travaux importants ont été réalisés. La moitié sud du parapet est en devers de près de 20 centimètres. On commençait à avoir de vrais problèmes de *** . Ce document date des travaux de restauration des années 1998, je crois. Le problème est que les*

infiltrations d'eau du parapet lessivaient la maçonnerie entre le blocage et le parement. Le parement se décollait complètement de la façade à cause des problèmes de maçonnerie. Les renforcements ont été faits avec des broches métalliques mises dans les murs.

Ce qu'il faut garder en tête est que le clocher est ici. Le chemin de ronde à l'arrière a été entièrement restauré et est dans un bon état, mais tout le reste est toujours dans l'état du XIXe siècle, avec le même type de problèmes d'infiltrations que ce qu'il y a eu sur le chéneau, mais pas forcément aussi grave. Ici, vous avez le plan d'adaptation et la synthèse. Aussi, une petite frise technologique que nous aimons bien faire, avec une première église romane qui correspond à la très belle façade de murs-écrans roman saintongeais que l'on a sous les yeux. Vers le XIVe siècle, la construction de l'église gothique, un peu plus large que l'église romane, puisque notre façade est plus centrée sur l'église. Un projet de fortification qui vient chemiser, au moins sur deux des trois côtés, l'église gothique. On le voit très bien dans les grandes embrasures de fenêtres où l'on a un raccord de maçonnerie entre la maçonnerie d'origine et celle qui chemise à l'extérieur. Au XVIIe siècle, l'état de l'église est complètement en ruine, avec les quatre murs qui restent. Peut-être un morceau de la voute au niveau du clocher, ce qui n'est pas sûr, mais il nous reste l'un des chapiteaux qui a l'air d'être très ancien et qui pourrait être entre la période romane et la période gothique. Peut-être que les deux voutes à l'arrière qui sont en partie conservées, parce qu'il reste des structures qui, elles, sont très proches du gothique. Aussi, tout ce mur au nord qui est complètement éventré et qui a été reconstruit dans l'urgence.

A partir des années 1730, on reconstruit l'église avec notamment la reconstruction de la voute du cœur et des voutes au niveau de l'entrée, ainsi que celle du clocher. Pour pouvoir construire le clocher, on reconstruit au moins la voute qui est située sous le clocher. On construit les piliers, mais rien d'autre. Les deux étapes sont à peu près les mêmes. A partir du XVIIe siècle, on finit de vouter complètement l'église. Au XIXe siècle, on va percer un ensemble de fenêtres, en perçant complètement les fenêtres qui sont au nord ici et modifier les fenêtres qui sont au sud. A l'arrière, visiblement, on rouvre les fenêtres qui avaient été murées les siècles précédents, sans doute pour des questions de stabilité de l'église.

Un petit mot sur la qualité architecturale de votre église. Art roman saintongeais, ce qui est intéressant, c'est qu'à l'époque romane, chaque région de France va expérimenter une forme d'architecture romane – parce que c'est l'époque de l'architecture romane – avant d'arriver à un modèle un peu typique de l'architecture romane. On appelle cela le premier âge roman. C'est l'époque où, par exemple, on va expérimenter, en Auvergne, les cheminées avec de grands décors, des briques et autres. Dans d'autres régions, on va expérimenter les clochers. Ici, nous allons surtout expérimenter les façades, ce que l'on appelle le mur-écran. Pourquoi mur-écran ? Parce que la façade est plaquée sur l'église et qui est différente derrière. C'est le principe de cette façade très ornée et très dessinée qui est typique des églises de Saintonge. Nous retrouvons de très beaux modèles de ces murs-écrans. Cela ne vient pas de nulle part. Vous avez eu la chance d'avoir un patrimoine antique à portée de main que l'on connaît mieux aujourd'hui, mais que l'on admirait aussi à l'époque médiévale. Ils avaient ce modèle de cet arc de triomphe sous les yeux, de ces grandes portes romaines. Le mur-écran roman est un peu une traduction de ce qui se tenait sous les yeux, une citation de cette architecture romaine.

*C'est ce que l'on voit dans toutes les régions de France lorsque l'on a une architecture romane de grande qualité, souvent, les vestiges antiques ne sont pas loin. C'est le cas pour toute la Provence. Toutes les villes antiques qui sont à proximité ont un très bon modèle d'architecture romane et c'est un peu la même chose chez vous. Voilà pour l'architecture de murs-écrans, d'ailleurs, avec le portail de Genouillé avec cet arc *** qui, lui, date du XIIe siècle. Les architectes de la région se sont inspirés de cet arc-là pour redessiner un portail un peu plus roman, mais pas suffisamment roman à l'époque.*

*Ici, à Esnandes, nous avons des colonnes engagées qui se terminent un peu curieusement sur la frise qui est sculptée. J'ai lu dans certains textes que l'on nous mettait des chapiteaux ***. Il devait y avoir un mur pignon en termes de volume. Ça ne marche pas vraiment en termes constructifs. Je pense plutôt que l'on était au moins sur le projet d'une façade à deux niveaux. Est-ce qu'elle a existé ou non ? Nous n'en savons rien, mais en termes de composition générale, avec ce grand bandeau, c'est le même qui est ici, ce qui fait que nous avons de grandes colonnes engagées avec ce que l'on appelle une bague à mi-course et le chapiteau en haut. Ici, ce que nous avons, ce ne sont pas des chapiteaux, ce sont des bagues très certainement en prévision de ce qui est monté sur la façade. Est-ce qu'elle a été réalisée ? Est-ce que le projet s'est arrêté en cours de route ? On ne pourra pas tout savoir. Aussi, toujours ces exemples de façade anonymes.*

L'autre sujet est l'église fortifiée. Nous avons donc creusé un petit peu le sujet de l'église d'Esnandes à l'entrée du Golfe des Pictons. Il y a des hypothèses qui sont assez intéressantes. Le bourg d'Esnandes a été fortifié. On a le Golfe des Pictons qui s'est enfoncé jusqu'à Niort. Ce qu'il faut avoir en tête, c'est que l'on pouvait, par voie maritime, aller jusqu'à Niort par la voie publique. C'est non seulement une entrée dans les terres de France, mais aussi une voie pour rejoindre Niort. Il faut donc se replonger dans la configuration du Golfe pour tenter de comprendre l'importance de la position d'Esnandes et de son église fortifiée dans le territoire.

Nous avons une carte qui est assez tardive, de 1690, mais qui montre encore l'entrée du Golfe. L'océan est en haut et le nord est à droite quand nous tournons la carte pour le retrouver. Esnandes est ici avec son église, l'île avec Charron ici, la citadelle de Marans, puis quand on s'enfonce dans le Golfe on va ensuite en direction de Niort. On notera qu'Esnandes se situe à l'entrée du Golfe, face à Charron, qui a été l'une des plus anciennes abbayes de l'Aunis. Plus loin dans le Golfe, le château de Marans se transforme au Xe siècle pour défendre l'estuaire des invasions normandes, puis, largement avant le XIIIe siècle, participe à la défense de l'ensemble du Golfe des Pictons et l'embouchure de la Sèvre niortaise qui remonte jusqu'à Niort et son donjon construit au Xe siècle. On retombe donc sur des donjons anglais. Esnandes a été anglaise. On a un donjon anglais à Niort. Le roi d'Angleterre a fait de Niort sa capitale pendant un temps. Nous avons une entrée directe sur la capitale d'Angleterre par le Golfe des Pictons. A l'entrée de ce Golfe, nous avons Charron et Esnandes qui ferment l'entrée de la Sèvre. Se dessine quelque chose d'intéressant. Cette église, qui est aujourd'hui complètement coupée de son milieu maritime, loin de la mer, moins proche de la mer qu'elle ne l'était à l'époque, le Golfe des Pictons asséché depuis le XVe siècle, change complètement de configuration.

*Nous avons du mal à imaginer l'importance de cette église fortifiée au XIIIe ou au XIVe siècle. C'est donc vraiment un endroit stratégique. On le voit aussi sur cette carte qui reconstitue le Golfe. C'est très ancien, au IIe siècle avant Jésus-Christ, bien avant le médiéval, mais cela donne quand même une idée de cette géographie. Esnandes est ici, Charron est ici, Marans est ici et nous rentrons jusqu'à Niort. Nous avons plusieurs cartes que nous avons croisées un petit peu avec l'assèchement des marais. On voit ici l'église avec le bord de mer qui s'en éloigne. Dans les descriptions, ce qui est intéressant, c'est que l'on note que la ville d'Esnandes est repérée sur la carte de la capitainerie de La Rochelle, comme partie des capitaineries gardes côte de La Rochelle et de Brouage. L'église semble ainsi avoir été considérée comme gardienne et office militaire. On est déjà un peu tardifs dans l'histoire. L'église s'est identifiée comme un *** militaire.*

*Les échauguettes, les mâchicoulis, les parties ***, le chemin de ronde, les murailles épaisses, potentiellement un ancien fossé autour de l'église. Des percements qui ont été bouchés sans doute pour fortifier l'église pré-existante. Nous avons vraiment un vrai langage militaire sur cette église. Ce n'est pas simplement un petit élément de sécurité supplémentaire.*

*Petite carte d'églises fortifiées de Saintonge. De là à dire qu'elles se ressemblent toutes, loin de là, mais je pense qu'ils faisaient moins bon vivre chez nous à cette époque-là qu'aujourd'hui. On avait quand même besoin de se défendre, quand on voit la quantité d'églises fortifiées qu'il y avait. Concernant les fortifications et ce que l'on y trouve, il y a ici des exemples, essentiellement de façades fortifiées, souvent avec des crénelages au niveau de la façade principale. Même si c'est au XXe siècle, il y avait des fortifications anciennes. Ce sont donc différents exemples. On voit la surélévation des maçonneries existantes. C'est un peu le B.A.BA de la fortification. On en trouve un peu partout en France, notamment pendant la Guerre de Cent Ans. On a un édifice en pierre robuste que l'on surélève pour faire un point de défense supplémentaire. La réhausse des murs pour aménager le pont *** est assez courant. Les échauguettes sur les contreforts d'angle, on en retrouve aussi pas mal, comme à Esnandes. Le protège le mâchicoulis est quasiment systématique.*

Dans le travail que nous faisons, la description des ouvrages est importante parce que cela permet de fixer l'état d'un bâtiment le jour de l'étude. Le fait de le décrire de manière exhaustive permet vraiment de rentrer dans le détail du bâtiment et de voir des choses que l'on ne verrait pas si l'on passait un peu rapidement dans le bâtiment. Il y a la façade romane, le dessin de l'architecte pour la création de l'arc en façade. Nous allons voir la date dessus. Ce sont des travaux de 1880. Pour la façade méridionale, de grandes fenêtres ont été ouvertes et refaites complètement. Le clocher porte la date de 1633 pour sa reconstruction. Les gargouilles qui permettaient d'évacuer le long du chemin de ronde sont de vraies gargouilles gothiques. Il y a une très belle gargouille qui a eu une corne de taureau et que l'on voit sur les gravures, mais qui, aujourd'hui, a perdu ses cornes. Il y a la chambre des herses et tous les éléments défensifs habituels. La façade du chevet est assez intéressante parce que nous avons une très belle symétrie ou une presque symétrie. On a quelque chose qui est assez atypique comme proposition de façade.

Pour ceux qui connaissent un peu l'Angleterre, nous avons beaucoup d'églises gothiques qui ressemblent à cela. Il y a des églises très cubiques et des couvertes masquées que l'on connaît un petit peu moins chez nous. Est-ce qu'il y a une affiliation architecturale ? Est-ce qu'il y a des maîtres d'œuvre qui seraient venus à un moment des îles britanniques pour prêter mains fortes à la fortification de l'église ? Peut-être, mais une église comme celle-ci et un chevet comme celui-ci que l'on voit très peu en France, en Angleterre, on en voit beaucoup. Aussi, la façade septentrionale avec ses grandes baies réinventées au XXe siècle. Nous avons fait un tour. Nous avons regardé en détail tous les corbeaux, les mâchicoulis et les bretèches pour essayer de comprendre un ordre de construction. Chaque couleur correspond à un type de corbeau différent. Nous n'avons donc pas trouvé de logique. On espérait trouver une logique d'époque ou de restauration. Visiblement, chaque tailleur de pierre a fait ses corbeaux dans son coin. Nous avons étudié tout ce que l'on avait sous la main. C'était donc une déception pour cet inventaire que nous avons fait. Sachant que la plupart des corbeaux étaient en place avant le début des restaurations au XIXe siècle.

*Les bretèches posent aussi question. La bretèche est un ouvrage défensif en surplomb qui permet de lancer des matériaux et des objets sur des invités qui n'étaient pas attendus. La plupart du temps, on les a quand même sur les portes d'entrée ou sur les ***. L'idée est de ralentir la dégradation d'un bâtiment. La plupart des bretèches à Esnandes sont aux fenêtres, aux portes, ou aux portes disparues, mais qui ont existé, sauf cette grande baie qui n'a pas de bretèche et, celle-ci pour laquelle la bretèche est complètement désaxée. Pour celle-ci, nous avons une ancienne porte qui est condamnée puisqu'elle est à l'intérieur de l'église. Celle-ci est logique, celle-ci aussi, celle-ci est presque logique, mais la fenêtre n'est pas tout à fait dans l'axe. Là, nous n'avons ni défense ni rien. Est-ce qu'à l'époque gothique, nous avons condamné cette fenêtre pour la défendre sans bretèche ? Est-ce que la fenêtre du XIXe siècle a mal été centrée ? Est-ce qu'ils n'avaient pas forcément identifié cette logique défensive lorsqu'ils ont restauré l'église ? Nous ne savons pas. En revanche, on peut*

dire que la plupart des bretèches sont très bien disposées. Nous en avons quelques-unes qui sont assez illogiques.

Avec le dispositif de pose disparu depuis et c'est assez étonnant, il semblerait qu'il y ait eu des cordons de puits scellés à mi-course de la toiture, peut-être pour la protéger des vents. On lestait en fait et avoir plutôt des grands pans d'ouverture sous les auvents. On multipliait des petits pans d'ouverture avec ces grandes bandes scellées. C'est la seule explication que nous ayons trouvée pour l'instant. Concernant la tour clocher, elle a été construite en deux temps. Quand la tour clocher est démolie avec le sac au XVI^e siècle, il est possible que deux murs soient maintenus en place et que les deux murs qui étaient côté église se soient effondrés avec la boucle qui allait avec. Quand ils reconstruisent la boucle, ils ne reconstruisent que deux des quatre murs, puisque nous avons deux types de maçonnerie très différents. Aussi, nous avons des déformations de maçonnerie que l'on a retrouvées au niveau des corniches, qui semblent être des raccords un peu malheureux entre les maçonneries existantes et les maçonneries restaurées.

Dans ce clocher, nous avons aussi des troncs en pierre qui sont des ouvrages dans les angles qui sont assez sophistiqués en termes de pierre. Nous avons un niveau de troncs qui participait sans doute à porter le premier beffroi, qui est la structure charpentée qui porte les cloches. Nous avons aussi, sous les charpentes, ces troncs qui sont dans des angles. Pour que l'on ait des trous dans les angles à cet étage-là, c'est sans doute que l'on voulait construire une flèche en pierre ou une flèche charpentée. La tour est passée du carré à l'octogone. L'ouverture du sac c'est cela. Ces quatre troncs dans les angles sont donc des ouvrages qui permettaient sans doute de construire une flèche en pierre. Ce qui est intéressant, c'est que nous les avons sur la partie la plus ancienne du clocher, mais aussi sur les parties reconstruites du clocher. Quand ils ont reconstruit le clocher, ils ont sans doute voulu garder la possibilité de finir le projet. Finalement, il n'y aura rien. Il y aura simplement une couverture en ardoise ou une couverture en tuile, mais nous avons quand même cette trace de dispositions qui ne colle pas avec une simple couverture en charpente que l'on aurait aujourd'hui. Il y avait quelque chose de plus ambitieux pour ce projet.

Le beffroi intérieur de l'église, qui est très probablement le beffroi du XVII^e siècle qui a été restauré, réparé et rafistolé, a une cloche du XVII^e siècle, 1676 pour la date de la cloche, inscrite dessus. Sa marraine, Marie-Françoise et son parrain, Alexandre Montbron. Voici cette cloche, qui, je crois, est aux monuments historiques indépendamment de l'église. Je vais passer sur les combles. Les intérieurs, on en parlera surtout sur le diagnostic sanitaire. On a cette grande église voutée qui correspond à une grande église-halle. Les voûtements des collatéraux sont quasiment à la hauteur de la nef principale, faite de volumes très amples. Ces grosses quilles étaient là pour porter la charpente à l'origine, dans lesquelles nous sommes venus greffer, selon les époques et selon les siècles, les voutes que l'on reconstruisait. Je vais vous le montrer. On a très clairement des ouvrages voutés qui sont au XVI^e ou XVII^e siècle, voire même XVIII^e siècle, qui cohabitent avec des éléments franchement gothiques, comme ces clés, comme ces chapiteaux qui sont ici et que l'on va voir au niveau du clocher. Nous avons chapiteau qui peut être un chapiteau du tout début du XIII^e siècle avec des feuillages en bas qui sont assez beaux, très abîmés, très malmenés, très déformés, mais qui sont caractéristiques aux premières églises gothiques.

Il y a deux sacristies en symétrie. Celle de droite est une invention du XIX^e siècle, celle de gauche est une restauration de sacristies de plusieurs siècles. C'était une disposition qui était là avant les grandes restaurations. Pour vous montrer les repérages que nous avons faits sur la question des piliers et des voutes, nous avons toujours essayé de dater et de comprendre des choses, d'identifier ce que l'on appelle les raccords de maçonnerie. Pour distinguer ce qui est une fissure, comme ici, de ce qui est un raccord de maçonnerie, comme là où nous voyons très nettement que les pierres ont été retaillées pour pouvoir être reprises les unes dans les autres. Ce sont donc des interventions postérieures sur l'église pré-existante. Tout

cela nous aide un peu à dater les choses et à faire une hypothèse de reconstruction des voutes. En noir, ce sont les parties les plus anciennes qui ont peut-être survécu aux sacs du XVIIe siècle. En rouge, c'est la première étape de reconstruction au XVIIe siècle. On reconstruit les voutes côté cœur et côté clocher. On reconstruit les piliers qui portent la charpente. En vert, au XVIIIe siècle, nous venons rajouter des voutes intermédiaires en venant retailler dans les piliers pré-existants et on le voit très bien sur place. Ce qui fait aussi la richesse de cette église, c'est cette collection de grandes œuvres. Ce n'est pas très XVIIIe ou XIXe siècle, mais cela fait un très bel ensemble d'idées qui est très bien conservé dans l'église.

Je vais passer sur le bilan sanitaire. Le diagnostic est aussi le moment où l'on refait les plans d'église. Ben entendu, nous n'avons aucun plan de ces bâtiments. L'une des premières étapes était de recycler tous les plans de l'église, y compris les plans du clocher, du beffroi, des cloches, des façades et ainsi de suite. Tout cela nous permet ensuite de faire des avant-métrés sur les pierres à remplacer, sur les surfaces de façade pour faire des estimations plus justes.

Concernant le bilan sanitaire, nous allons tout de suite commencer par le clocher et le beffroi, ce qui inquiétait le plus la municipalité. Cela a conduit, d'ailleurs, à couper les cloches. A partir du moment où nous avons des problèmes de structures d'un clocher, de maçonnerie, de charpente et autres, le fait d'avoir des vibrations de cloches est souvent un phénomène aggravant. Au bout d'un moment, on peut ne plus contrôler ces situations. La première chose à faire – qui est une bonne chose – était de couper les cloches pour éviter que les vibrations viennent déstabiliser l'ouvrage. Le problème principal que nous avons sur le clocher est au niveau des maçonneries. De plus, ce sont des maçonneries qui n'ont pas été restaurées au XIXe siècle.

Le XIXe siècle a restauré l'enveloppe extérieure, ce qui était aussi visible sur les structures et sur le chemin de ronde, mais pour ceux qui connaissent l'église et qui sont déjà rentrés dans l'église, il y a, au-dessus du portail roman, une galerie, une épaisseur de mur qui relie les deux combles latéraux. Cette galerie n'a jamais été restaurée. Elle a la forme d'un chemin de rond qui est dans son état du XIXe siècle et qui a pris l'eau, bien sûr, entre le XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe. On fait les travaux au XIXe siècle et ça va un petit peu mieux, mais depuis XXe siècle, de nouveau, cela prend l'eau. Nous avons donc cette galerie qui a repris l'eau et les pierres ont eu tendance à se dégrader très largement. C'est un mur qui porte le bout de la nef et le clocher de l'église. C'est une maçonnerie épaisse, mais, par définitions, s'il y a un couloir dans le mur épais, on perd de l'épaisseur. Non seulement, c'est un point de faiblesse constructif, parce que nous n'avons pas l'épaisseur que nous avons ailleurs, mais en plus, les pierres ont tendance à pourrir avec les entrées d'eau. Une pierre qui est de bonne qualité, mais, dans cette situation et, de plus, complètement confinée sans ventilation dans ce couloir, la dégradation s'est accentuée.

Nous avons ce mur qui porte une partie du clocher et qui est très dégradé. Là, nous sommes dans le couloir. On peut commencer par voir, au plafond, les compressions, c'est-à-dire l'eau qui traverse la maçonnerie du chemin de ronde, l'épaisseur du mur qui va s'infiltrer entre les pierres, et comme dans une grotte chargée de chaux et de calcaire, cela va faire de petites stalactites et il y a donc ces compressions qui apparaissent. A l'intérieur, on voit ici les maçonneries. Il y a quelques pierres qui sont en bon état et le parement qui est complètement reculé, puisqu'il y a énormément de pierres qui ont disparu ici. Peut-être qu'il y a eu un petit peu de vols et de récupération de pierres, c'est possible aussi, mais dans la configuration de l'église, les infiltrations d'eau ont quand même été très importantes. On voit ici aussi la partie en pierre et ici, au droit du clocher. On est sur une base plutôt rustique, puisqu'elle ne se voyait pas. Elle n'était pas en pierre de taille, mais plutôt en gros lots de pierres. On voit bien qu'en partie basse, le mur est complètement sapé. Il manque 30 centimètres de maçonnerie au pied du mur. Au sol, toute la terre que nous avons sont en

fait des résidus de mortier et des pierres usées par les siècles. Pour que l'on ait autant de pierres à cet endroit-là, c'est que, très certainement, cela n'a même pas été nettoyé au XVIIIe siècle. Cette partie-là n'a donc quasiment pas été touchée.

Nous avons eu des mouvements. On voit ces petits corbeaux en pierre qui soutiennent les dalles du plafond. On voit qu'il y a eu des écartements de maçonnerie. Il y a quand même eu des pierres qui ont été changées sur le chemin de ronde, mais pas sur les élévations. Ce sont des déformations que l'on ne ressent pas dans l'église et que l'on ne ressent pas sur la façade. On pense que ce sont donc des déformations plus anciennes qui ont déjà été absorbé en façade par les travaux de reconstruction du XVIIe ou par la restauration du XIXe siècle. Ce sont des déformations que l'on ne retrouve pas aujourd'hui. La difficulté supplémentaire que nous avons est qu'au travers de cette façade, nous avons le beffroi, tout le toit de charpente qui porte la cloche. Il n'y a qu'une seule cloche, certes, mais cela reste assez lourd. Le beffroi commence à être vieillissant.

*Comme vous le voyez, de grandes quilles en bois sont venues soulager le beffroi pour éviter que les *** de murs qui étaient fatigués ne finissent par céder. C'était une espèce d'élément qui est venu consolider la charpente, ce qui est très bien en soi, sauf qu'il y a deux gros inconvénients à cela. Le premier inconvénient est que le beffroi a transmis les vibrations de la cloche dans le mur. Normalement, un beffroi doit être totalement libre. Il doit être posé dans le clocher, il doit pouvoir bouger et vibrer sans transmettre de vibrations au clocher. Si l'on commence à sceller le beffroi de la charpente dans la maçonnerie, on transmet toutes les vibrations au clocher et les maçonneries n'aiment pas trop les vibrations. Avec ces jambes de force, on vient transmettre toutes les vibrations dans le mur. De plus, ces jambes de force viennent s'appuyer le mur qui est déjà très affaibli. Non seulement le mur est affaibli et commence à poser des problèmes pour le clocher, mais en plus, cela vient rajouter une force biaise qui a déjà le poids de la charpente et de la cloche. De plus, quand la cloche sonne, cela vient vibrer et donner des coups dans le mur. A cet endroit, nous avons donc un faisceau de problèmes qui explique pourquoi aujourd'hui le clocher a bougé et pourquoi nous avons des déformations.*

*Ensuite, nous avons des problèmes qui sont plutôt secondaires, mais qu'il faudra résoudre également, notamment les restaurations du XXe siècle avec beaucoup de ciment. Le ciment était un peu la solution miracle au début du XXe siècle pour consolider les maçonneries. On s'est rendu compte, dès les années 60-70, du mal que cela pouvait représenter dans les maçonneries. Les maçonneries doivent toujours assurer les échanges d'humidité. Si vous avez une vieille maison en pierre et qu'il pleut, oui, votre mur va être humide, mais ce n'est pas anormal. L'humidité traverse le mur, le mur est humide, il sèche, il reprend l'humidité, il sèche, et ainsi de suite. Et En général, l'humidité passe par les mortiers et par les joints. C'est pour cela que tous les 50 ou les 100 ans, on refaisait les joints et les enduits, mais la pierre ne bougeait pas. Dans le cas d'un *** ciment, on bloque les échanges d'humidité qui se faisait entre les pierres, et l'eau va toujours ressortir par la maçonnerie. Elle n'arrive pas à ressortir par le ciment. Elle va trouver un autre chemin plus court qui va être la pierre. Au lieu de transpirer par les joints et les enduits, cela va donc transpirer par la pierre et entraîner de la *** . Sous les effets du gel, le vent, et simplement la liquéfaction des steppes qui sont dans les pierres, va dégrader les pierres. C'est ce que l'on retrouve dans les maçonneries, avec des pierres qui deviennent pulvérulentes. Pour toutes ces pierres qui sont souvent savonneuses, il faut se poser la question pour savoir pourquoi elles sont devenues savonneuses et pourquoi l'eau finit par passer par la pierre plutôt que par la maçonnerie.*

Sur la partie du clocher, c'est moins problématique puisque nous sommes loin du sol. Il y a moins d'eau, sauf si l'on a des fuites au niveau du chéneau, ce qui est le cas. Nous avons un écoulement d'eau qui n'est pas terrible, mais en partie basse, au regard du chemin de ronde qui prend tout l'eau, l'eau s'infiltre dans la maçonnerie, passe dans le mur, dégrade les pierres et si l'on a du ciment, cela aggrave encore plus la situation. Les façades étaient

enduites à l'origine, au-delà de l'esthétique que cela représentait. Hormis les pierres apparentes, on ne gardait pas les pierres visibles autrefois dans l'architecture traditionnelle. C'était surtout pour protéger les pierres. On faisait un épiderme qui, au bout d'un siècle, allait s'abîmer, mais il valait mieux que l'enduit s'abîme plutôt que les pierres. On voit bien qu'aujourd'hui, les enduits sont complètement lacunaires, comme toutes ces zones-là. L'eau, arrivant parfois à l'horizontale, rentre dans le mur et continue à dégrader les maçonneries ou à rentrer dans les maçonneries. Le clocher a perdu son épiderme. Il y a des dégradations dont on ne peut pas grand-chose. Il y a des dégradations éoliennes, soit le vent qui vient creuser les parties des pierres. Cela dépend des orientations des façades. Il y a des façades plus atteintes que d'autres. On a des espèces de creux. Il se peut que l'eau soit chargée de sable ou d'éléments comme cela, ce qui vient dégrader encore plus les maçonneries.

Dans ce clocher, il y a le sujet des charpentes. Quand on parle de la charpente du beffroi, encore une fois, c'est la structure de la charpente qui supporte les cloches. On est appauvri sur l'ouvrage du XVIIe siècle, réparé à plusieurs endroits, renforcé, mais pas toujours bien. Il y a des pièces de charpente qui ont été supprimées, des pièces qui servent au contreventement. Pour que la cage en bois ne se déforme pas, il y a des éléments de triangulations pour éviter que la charpente se déforme. Forcément, il y a des pièces qui ont pourri avec le temps, qui ont été démonté pour passer un escalier, qui ont été remplacé par une autre pièce. La caisse peut alors se mettre à bouger et on peut commencer à avoir quelque chose qui va osciller et se désosser complètement. On voit très nettement que la vibration dans le beffroi fait sortir les chevilles et commence à abîmer les assemblages. Les pièces qui ont été boulonnées ont tenu un temps, mais avec l'humidité, vont pourrir. Il y a donc un problème de charpente pure et dure sur le beffroi. Une grosse partie des pièces du beffroi d'origine sont en bon état, mais dans l'ensemble, il manque des éléments de contreventement pour assurer la stabilité de l'ouvrage. Ce qui a le plus souffert, ce sont les éléments *** en partie basse par vieillissement de l'ensemble. Forcément, quand vous avez des pièces qui franchissent la largeur du clocher, au bout d'un moment, la faiblesse fait que l'on a une charpente qui commence à bouger, d'où les jambes de force qui ont été rajoutées, qui n'auraient pas dû être rajoutées.

Les croix de Saint-André sont des éléments de contreventement qui manquent. Les poutres d'assises portent le beffroi. C'est donc ici l'état du beffroi dont on a fait l'état des lieux. Il y a eu un audit avec un spécialiste campanaire qui a confirmé l'audit que l'on avait fait. Il avait sa propre vision des choses et a croisé nos informations. Le deuxième élément de charpente qui pose problème pour le clocher concerne les planchers et les escaliers qui sont des ouvrages secondaires, qui datent pour la plupart du XIXe siècle et qui sont totalement pourris, voire même dangereux pour les personnes qui viennent faire l'entretien des cloches. Nous avons des tas de poutres et solivages plancher réparés tant mieux que mal, mais qui présentent un vrai danger. A cela, s'ajoutent d'anciens ouvrages de charpente, comme d'anciennes chambres de cloche, comme de petites boîtes en bois avec des portes et des fenêtres qui protégeaient les mécanismes, qui ont tendance à pourrir et aggravent la situation. Les planchers qui sont à la fois fixés dans le mur de l'église et sur le beffroi sont aussi des choses qui viennent transmettre les vibrations via le plancher au niveau du clocher.

Nous voyons les surfaces de plancher qui prennent l'eau et les renforcements dont je vous ai parlé. Aussi, il y a le problème de l'entretien, mais c'est dans tous les clochers. On a un problème avec les volatiles. On a beau mettre des grillages et mettre des protections, ils arrivent toujours à rentrer. Les fientes de pigeons et de volatiles est quand même humide et ça peut faire pourrir le bois et ainsi de suite. C'est donc aussi un problème d'entretien courant sur le clocher. On voit les escaliers qui sont également jonchés de fientes. On voit qu'il manque des chevilles dans les ouvrages de charpente. On voit qu'il y a des assemblages qui sortent. C'était donc pour vous illustrer un petit peu ce que je vous ai expliqué. Il y a là une partie du beffroi. Aussi, la cloche pèse 700 kilos en pleine volée et horizontale, dans le beffroi. Il doit être stable et il ne faut pas qu'il bascule. C'est pour cela que le beffroi est

lourd. Il faut qu'il fasse au moins je ne sais plus combien de fois le poids de la cloche pour ne pas être soulevé. Si le beffroi est raccroché aux maçonneries, ces 700 kilos sont, à chaque coup de cloche, dans les maçonneries, dans un sens et dans l'autre, à chaque fois que l'on sonne à la volée. Là encore, il n'y a qu'une seule cloche. S'il y en avait trois, elles pourraient être décalées. C'est toujours la somme des trois cloches. Cela va donc dans le clocher et dans notre petit mur qui fait déjà grise mine au niveau de la maçonnerie.

Les charpentes du clocher ont été très réparées, mais ne sont pas en si mauvais état que cela. Elles sont sauvables. Nous pouvons donc continuer à les réparer. Quelques pièces sont un petit peu abîmées et des choses peuvent être remplacées. Le problème est plutôt sur la couverture, plus que sur la charpente. L'avantage que nous avons est que l'on a un clocher qui est bien ventilé avec du bois de chênes et de châtaigniers. Si la charpente est mouillée, comme elle est bien ventilée, cela sèche assez vite, ce qui est un avantage. La couverture n'est pas en si mauvais état. Il me semble que la nef avait été refaite. Je crois qu'elle a été restaurée, mais il y a eu des problèmes d'entretien. Il y a un petit chemin rond qui fait le tour de la toiture et, pour y aller, il faut vraiment vouloir y aller. Je comprends que l'entretien laisse à désirer parce que ce n'est franchement pas évident de monter là-haut. Avec la végétation qui fait entrer l'eau dans les maçonneries, on dégrade les maçonneries du dessous et les sablières. En bas de la charpente, c'est quasiment au niveau du caniveau périphérique. Nous avons très peu d'étanchéité, surtout que si le béton est un peu cassé, cela va entraîner de l'eau. Voilà encore quelques photos de l'église de la cloche. Nous avons un joli patrimoine campanaire. Vous avez plein d'horloges qui sont conservées dans le clocher. C'est précieux. Cela ne veut pas dire que nous allons les mettre dans des musées, mais c'est à conserver. On a au moins une horloge qui peut être de l'ancien régime avec des contrepoids très simples. Potentiellement, cette horloge n'a qu'une seule aiguille. On a une très belle horloge XIXe, un peu plus courante, que vous avez ici. Il y a aussi cette horloge-ci qui doit être des années 30 ou quelque chose comme cela, que je trouve personnellement très belle. Il y a enfin l'horloge aujourd'hui qui est une horloge électrique, plutôt mécanique. L'horloge des années 30 est dans sa chambre de cloche avec la petite boîte qui était là pour la protéger des intempéries.

Vous avez donc un joli patrimoine campanaire où vous avez aussi des anciens systèmes de roues de cloches. Je ne suis pas spécialiste du patrimoine campanaire, mais je sais qu'il y a des systèmes que l'on appelait des cuillères d'angélus. Ce sont des systèmes campanaires que l'on activait et qui pouvait faire sonner l'angélus d'une certaine manière. Ce type de roues, très simples et en bois, sont de petites choses qui ont tendance à disparaître et qu'il faut garder. Vous les laissez dans les clochers. Tout ce patrimoine campanaire, il faut tout garder. A voir s'il faut les nettoyer et les mettre en valeur ou pas. En tout cas, il ne faut pas que cela parte à la benne, car ce sont quand même des choses assez précieuses, même les choses les plus anodines comme celles-ci.

Concernant l'ensemble du clocher, c'est le sujet principal. Les couvertures ont été refaites en 2010. Elles sont en très bon état. Il n'y a pas de problème majeur. Le souci qu'il y a, c'est un endroit où les tuiles ont tendance à se retourner. C'est au pied des clochers. Ce n'est pas une malfaçon, c'est « la faute à pas de chance ». On a une espèce de courant d'air qui se crée au pied des clochers qui fait que les tuiles, aussi bien fixées soient-elles, finissent par se retourner à cet endroit, ce qui fait qu'il faut régulièrement remonter pour remettre les tuiles en place. C'est une vigilance qu'il faut avoir. Il ne faut pas hésiter à monter pour assurer l'entretien. Il y a d'autres solutions et fixer les tuiles. On y reviendra, mais cela voudrait dire qu'il faut faire des travaux sur ce qui vient d'être fait, ce qui est un peu dommage. Le problème sur ces tuiles est qu'elles se retournent. Encore une fois, ce n'est pas un problème de mise en œuvre. La question a pu se poser à un moment de les fixer avec des crochets. Je ne sais pas si cette question s'est posée. Cela n'a pas été fait.

Raymond PROUX

Il y a eu quelques crochets en cuivre.

Olivier SALMON

De temps en temps, mais ce n'est pas suffisant pour tout tenir.

Raymond PROUX

Apparemment, on y va régulièrement pour les remettre en place. Nous ferons attention.

Olivier SALMON

*C'est vrai qu'autrefois, dès qu'il y avait un problème, on savait monter sur le toit pour remettre les tuiles. Dans n'importe quelle ferme, maison ou église, il y avait quelqu'un pour remettre les tuiles. Maintenant, il est vrai que l'on est moins disponible et que l'on a un peu perdu cette habitude avec nos toitures qui ne bougent pas quand il y a du vent. Malheureusement, on attend d'avoir des orages ou autres pour gérer les tuiles. Il faut soit reprendre cette habitude de contrôler régulièrement que tout va bien, soit il faut essayer d'intervenir. Concernant la question des fissures dans l'église, on y va très prudemment. Nous n'avons pas vu beaucoup de fissures et vous avez pu le voir, vous aussi. On a essayé de cartographier ces fissures pour comprendre où elles étaient, essayer de les expliquer et croiser les éléments historiques. On a des fissures qui sont liées visiblement aux reprises de voute au XVII, XVIII ou XIXe siècles et qui ne sont pas forcément inquiétantes. On a quelques fissures de voutes qui sont au niveau des grands arcs de la nef, comme si l'église avait tendance à s'ouvrir, comme si la façade romane s'écarte. Il ne faut pas oublier qu'il y a eu tous les travaux des années 90 sur le chemin de ronde et à cause de tirants dans l'église qui a tendance à resserrer cette voie. Même si les angles avaient été refaits ensuite et que les fissures se sont rouvertes, un bâtiment comme celui-ci a commencé à bouger bien plus tôt. Il ne faut pas oublier qu'il s'est *** remis en œuvre. Il ne faut pas s'inquiéter tout de suite et il faut le surveiller.*

Nous avons ensuite d'autres types de fissures que l'on appelle les fissures de Sabouret. Toutes ces fissures que vous voyez le long du mur – je crois qu'il y a d'autres photos derrière – et au-dessus de la façade sont des fissures classiques pour des ouvrages voutés. Il faut imaginer qu'un ouvrage vouté est construit sur des arcs et des remplissages. C'est vraiment l'arc qui tient le reste des remplissages. On a vu, sur les photographies de la guerre de 1914, les obus qui ont défoncé les voutes. Souvent, on voyait des trous béants. C'est vraiment le squelette qui tient et c'est tout l'art de l'architecture gothique. C'est le squelette qui tient le reste de remplissage. Il faut imaginer que notre arc est un peu souple et bouge avec l'église. En bougeant, il va emporter une partie de la voute de remplissage. Ce que vous avez, avec ces fissures, c'est la séparation entre ce qui est tenu par le mur et ce qui est tenu par l'arc. Si le bout de la voute s'effondrait, il resterait, le long du mur, cette fissure-là. Ce sont des fissures que nous trouvons dans énormément d'églises. Ces voutes ont toujours tendance à bouger. Ces fissures de Sabouret que nous avons le long des maçonneries sont assez classiques. On peut imaginer que même si nous avons une voute en pierre et rigide, on a toujours des mouvements. J'aime bien dire de temps en temps « fissure avouée, à moitié pardonnée ». On sait expliquer celle-ci. Il faut donc garder un œil dessus pour s'assurer que cela ne bouge pas trop, mais en soi, c'est une fissure classique et normale pour un système de voute.

Sur ces histoires de fissures, je préconiserai d'être vigilant. On ne va pas partir dans des travaux qui partent dans tous les sens. Il faut d'abord surveiller. Il faut rester attentif et vigilant à ces mouvements de fissures. L'une des premières choses à faire, concomitamment aux travaux sur le clocher, serait de mettre des témoins sur les fissures principales et regarder comment cela se passe au bout de 6 mois et d'un an, puis on le fait une deuxième année. On regarde si, à chaque saison, on ne voit pas apparaître quelque chose. Une fissure peut s'ouvrir, mais peut aussi se refermer. On a énormément de monuments, notamment au niveau de sols argileux où, l'été, avec l'argile qui sèche, la fissure va s'ouvrir

et l'hiver, de nouveau, l'argile gonfle et elle va se refermer. A partir du moment où cela est identifié, on sait d'où cela vient. Avant de se précipiter dans de gros travaux sur ces ouvrages-là, c'est d'instrumenter pour surveiller et voir comment cela bouge. Peut-être que l'on va se rendre qu'il y a une fissure qui ne bouge pas du tout parce que le problème a été résolu il y a longtemps. Il y a peut-être des fissures qui s'ouvrent et qui se referment un petit peu.

Il y a peut-être des fissures qui s'ouvrent tout le temps dans le même sens, mais tellement faiblement que l'on peut attendre un peu avant d'aller plus loin. Peut-être que vous allez identifier deux fissures qui s'ouvrent pas mal avec un souci sur la charpente ou autres. Là, on pourra voir les choses un peu plus précisément. Il faut surveiller avec deux façons de faire. Soit il faut mettre des petits témoins avec des fissuromètres qui s'écartent et qu'une entreprise vienne régulièrement, soit que quelqu'un chez vous soit en mesure de venir relever régulièrement – tous les mois, par exemple – l'évolution des fissures. C'est une jauge, comme un pied à coulisse. Il faut aussi tenir un carnet avec telle fissuromètre, telle date et tel temps, par exemple, puis au bout d'un an, on regarde. Soit on met des capteurs plus puissants avec des systèmes de relais qui peuvent envoyer directement, sur une application, les valeurs en temps réel. Il faudra voir ce que l'on peut mettre en œuvre. L'avantage du capteur en temps réel, c'est que l'on n'a pas besoin d'aller monter sur une échelle pour aller regarder le capteur. Les fissures sont en haut et même sur des fissures qui seraient basses, nous évitons de mettre le capteur à hauteur d'hommes, parce que l'on a toujours des curieux qui tirent dessus, c'est complètement faussé et on ne peut plus faire confiance. Il faut donc qu'il soit hors d'atteinte pour qu'il soit valide.

*Concernant le chemin de ronde, je vous l'ai expliqué. Le vrai problème du chemin de ronde est surtout les entrées d'eau. On voit très bien que *** entre les pierres. On avait parlé de l'utilisation qui en était faite. De temps en temps, un peu de mortier mis entre les pierres est déjà un bon point de départ. Il y a deux niveaux d'interventions à faire éventuellement sur le chemin de ronde. Nous en reparlerons. Si l'on fait des travaux sur le clocher, il faudra traiter au moins du chemin de ronde de la façade occidentale pour protéger le couloir qui est dessous. Là aussi, soit on se contente de simplement nettoyer et de ne pas refaire un vrai *** et bourrer de mortier entre les pierres pour rendre le chemin de ronde un peu plus étanche, mais avec le risque de le refaire dans 20 ans, soit on va plus loin dans les travaux et on fait comme ce qui a été fait à l'arrière de l'église sur Cholet, on dépose les pierres, on refait un petit dallage en béton armé, on peut même remettre de l'étanchéité et on recouvre un peu le dallage en pierre. Cela, il faudra le faire au pied du clocher, au droit du mur qui est au nord-ouest, dans le couloir, mais il faudra aussi le faire sur les deux couloirs latéraux. Aussi, une bonne partie des entrées d'eau que l'on a dans l'église. Tous les murs que l'on voit avec des verdissements sont les entrées d'eau du chemin de ronde, sauf quelques entrées au niveau de la gargouille ou ailleurs où il peut y avoir de l'eau qui rentre. En général, s'il y a de l'eau qui rentre dans l'église, c'est soit parce qu'il y a eu des problèmes de joints, soit ***.*

Les façades en tant que telles ne sont pas en mauvais état. Elles sont essentiellement encrassées. De temps en temps, des pierres sont un peu éclatées, mais elle n'a pas de très gros problème. C'est vrai que l'on aurait envie de nettoyer cette façade. On retrouverait de belles façades sur cette église sans trop de travaux. Le principal problème est les fers qui ont tendance à faire éclater les réseaux d'eau. C'est assez classique. Ce sont des fers du XIV^e siècle qui sont scellés parfois au ciment et qui rentrent en expansion et éclatent les pierres. Les verrières ne sont pas en très mauvais état, mais il y a quand même quelques manques. Certaines verrières sont cassées et ont eu des réparations, mais dans l'ensemble, elles sont à peu près complètes. Il est vrai que si l'on restaure les façades, il faudra en profiter pour déposer les panneaux, les nettoyer, refaire le mastic correctement. On en profiterait pour traiter toutes ces armatures métalliques et purger tous les scellements au ciment pour faire des scellements au plomb pour que l'on puisse avoir aucune dilatation dans

la pierre, changer les pierres cassées ou faire des bouchons en cas de petits manques. On pourrait aussi en profiter pour remplacer les grillages anti-volatils qui sont gigantesques pour revenir sur des grilles beaucoup plus petites. On aurait moins cet effet de grillage devant le vitrail. Quand on en sera là, ce seront vraiment les finitions.

*Nous n'avons pas spécialement de désordre. Si l'on regarde ici, nous avons quand même des joints ouverts sur ces parties-là qui témoignent d'une entrée d'eau au niveau du chemin de ronde. Sur le portail roman, on va avoir un problème d'érosion éolienne, mais on n'y peut pas grand-chose. On ne va pas venir colmater ces brèches. On peut reminéraliser les pierres. On peut lui faire une espèce de deuxième calcin, c'est-à-dire que l'on redensifie la pierre pour qu'elle dure plus longtemps. En général, on le fait sur des éléments sculptés que ce soit gothique ou romane. Ce sont des techniques que l'on peut employer. Aujourd'hui, ce ne sont pas encore des problématiques de stabilité, mais cela peut le devenir. Aujourd'hui, c'est sujet à entrée d'eau. Cela a lessivé le cœur des maçonneries. Ce qu'il faut faire en restauration est de *** les maçonneries pour remettre le mortier à l'intérieur. C'est du mortier très liquide. Avec un tuyau, on remplit donc les maçonneries, et ensuite, on remplit les trous. C'est quelque chose qui est classique à faire en restauration. Il faut repasser l'essentiel de l'église comme cela puisque toute la partie haute a pris l'eau par le chemin de ronde. Si le bas se tient à peu près, les parties hautes ***.*

*Ici, c'est le détail de notre bœuf qui a perdu ses cornes. Si un jour, on restaure les façades, on remettra les cornes de bœuf. Pour les intérieurs, c'est un peu le même sujet. Ce n'est pas en très mauvais état, ce sont surtout des problèmes d'humidité liés à l'infiltration par le chemin de ronde. Il ne sert à rien de faire des travaux à l'intérieur tant que l'on n'a pas eu ***. On commence par le chemin de ronde et les parements, et après, à l'intérieur, on refait des joints, on nettoiera les pierres, on fera de l'harmonisation pour essayer d'enlever les dernières tâches que nous n'avons pas faites, mais ce sont des choses assez simples. Au sol, des restaurations au niveau de tous ces bitumes et ces bétons ont été mises en œuvre. L'idée serait de remplacer les espèces de patchs en ciment par de la pierre de taille. Dans les allées de circulation, cela pourrait être plus simple et remplacé par de la terre cuite, comme cela se faisait souvent. Les pierres de taille, on les badigeonne de terre cuite pour un jeu de couleurs, d'autant que l'on a de la terre cuite ailleurs dans l'église.*

Il y a quand même un sujet d'humidité dans l'église. On sait que l'église est sur l'eau. On sait qu'il y a des voies sous l'église. On sait qu'en plus, les eaux pluviales qui vont sur le cimetière sont quasiment sur l'église. Il y a donc des apports d'eau énormes. Nous n'avons aucun règlement d'eau pluviale sur l'église. Toutes les eaux finissent donc leur course aux pieds des murs. Nous avons quand même une source d'eau très importante au pied de l'église. On ne va pas commencer à mettre des gouttières partout ou sur les gargouilles. Cela ne solutionnerait qu'une partie du problème. L'une des solutions les plus simples techniquement – mais il faudrait faire un nouveau chantier – serait la mise en place d'un drain périphérique autour de l'église. C'est quelque chose qui est facile à mettre en œuvre, mais il faut faire tout le tour de l'église pour pouvoir canaliser les eaux qui viennent en amont, essayer de récupérer les eaux qui migrent depuis le sol sous l'église pour pouvoir les récupérer dans ce drain périphérique et les évacuer dans un fossé à proximité ou dans les eaux pluviales. Avant de faire autre chose, c'est déjà le point de départ. C'est d'arriver à contrôler l'eau. Même l'eau qui va couler de l'église par les gargouilles sera canalisée par ce drain au pied de l'église. Si l'on a encore des résurgences d'eau, à ce moment-là, on verra ce qu'on fait, mais cela ne sert à rien d'aller chercher des choses trop compliquées, comme faire des étanchéités au sol ou des barrières étanches dans les murs. Il faut commencer par le plus simple, le drain périphérique. Déjà, je pense que l'on arrivera à gérer 80 % de la problématique. Nous verrons si les 20 % qui restent sont vraiment dommageables. Aussi, on a toujours un peu d'humidité dans une église. L'idée est donc de récupérer le plus gros de ces migrations d'eau qui sont autour de l'église.

*Il y avait un sujet sur l'escalier en vis qui prend l'eau aujourd'hui. Je pourrais vous le remonter tout à l'heure, mais si vous avez vu le dessin des architectes au XIXe siècle, où l'on voyait le clocher au sommet, il y avait une petite couverture en cuivre qui venait faire comme une jupe au pied du clocher pour protéger le chemin de ronde et protéger l'escalier en vis qui mène au clocher. Cela n'a jamais été fait. On a quand même des corbeaux au mur qui, eux, sont antérieurs aux travaux du XIXe. Il y a donc eu, à un moment, assez de couverture sur cette partie-là. Sur le petit dessin que je vous ai montré, avec ce chemin de ronde, peut-être qu'il était couvert d'une toiture avec deux petites voies *** de part et d'autre. On sait qu'une partie du chemin de ronde a été couvert à un moment donné. La restauration du XIXe a abandonné cette idée-là. Je pense que c'est l'une des solutions les plus simples pour protéger l'escalier des intempéries *** très simple comme c'était proposé au XIXe siècle, mais cela n'a pas été fait. Cela reste le moyen le plus simple pour protéger cet escalier puisque l'eau rentre et est à peu près évacuée en direction du chemin de ronde, mais sinon, cela continue à dévaler dans l'escalier, mouille l'église, et mouille surtout les personnes.*

Concernant le mobilier intérieur, il y a de très beaux mobiliers. L'un des éléments les plus problématiques est le grand tambour à l'entrée, tambour du XVIIIe ou du XIXe siècle qui a un problème structurel au niveau du plafond. Des éléments qui ont été mis assez sont efficaces. C'est une solution discrète et efficace pour ce tambour, mais il mériterait une vraie restauration pour solutionner ce problème de structure. C'est quand même un bel ouvrage à visualiser et cela marche avec l'ensemble des bancs d'œuvre et des bancs à portillon. C'est vraiment un tout qu'il faut envisager comme un tout en termes de restauration. Même si cela se fait sur le long terme, il ne faut quand même pas oublier tous les petits éléments de l'église. Si nous restaurons les bancs, c'est une chose, mais il y a aussi le tambour. Le confessionnal a justement des problèmes d'estrade. Il y a un petit peu de travail, mais, dans l'ensemble, il n'est pas en très mauvais état.

Pour les bancs d'œuvre, je vais passer le détail. Nous avons fait des fiches techniques banc par banc pour voir un peu ce qu'il fallait faire comme travaux sur ces bancs. La plupart sont complets. Certains ont été réparés. Nous n'avons pas tout à fait compris comment c'était numéroté. On a cherché les changements de numéro, mais c'était compliqué. Ils ont le charme de leur âge et il n'est pas question d'aller refaire les bancs d'œuvre partout pour restaurer. Il y avait aussi le sujet sur l'alimentation électrique générale et l'électricité. Si vous refaites l'intérieur de l'église, il faudra remettre l'électricité aux normes. Ce n'est pas la pire installation électrique qui existe, mais si vous refaites l'intérieur, ce sera l'occasion de remettre en ordre tout cela et de proposer un éclairage un petit peu mieux pour l'église, parce qu'aujourd'hui, nous avons des projecteurs qui éclairent l'assemblée et les voutes. Il y a sans doute moyen de faire quelque chose d'un petit peu plus qualitatif dans l'église, traditionnel ou contemporain, comme des lustres à l'ancienne ou des choses un peu plus modernes à dessiner, peu importe, mais ne pas considérer l'éclairage comme simplement un dispositif d'église. C'est aussi quelque chose qui met en valeur le bâtiment en termes d'objets. Pour les vieilles églises, des cartes postales. On avait des luminaires. Cela participe à la mise en valeur de l'église.

Vous avez ici les pathologies repérées sur les plans. Vous voyez ici le plan dont on parlait tout à l'heure. L'escalier est ici. C'est ce couloir qui est ici. Il descend du mur et va jusqu'au bout, en face. Le clocher est là et repose sur ce mur qui est bien arrangé. Vous avez les pathologies sur le bois et autres. Aussi, la petite toiture dont je vous parlais. Nous sommes restés sur le dessin du XIXe siècle. On ne s'est pas cassé la tête. On n'a pas essayé de dessiner quelque chose de plus précis. S'il y a une protection, il faudrait la dessiner un peu mieux pour voir ce que cela donne, mais vous le voyez en surbrillance ici. Les carrés noirs qui sont là sont des corbeaux qui étaient là pour porter une couverture et ils y sont aujourd'hui. Est-ce que cette couverture-là filait jusqu'au bout ? On n'en sait rien. Il ne faut pas négliger le fait qu'à l'époque, au Moyen-Age et à l'époque de la Renaissance, dans les

fortifications, il y avait beaucoup d'ouvrages charpentés et il n'y avait pas d'ouvrages maçonnés. Peut-être que ce chemin de ronde qui était sur des corbeaux en pierre avait un autre parapet en pierre, et peut-être qu'à partir de mi-hauteur du parapet, il était en bois. On pouvait avoir des poteaux en bois qui portaient la toiture avec des planches et l'escalier en volée, pas forcément l'archétype du crénelage que nous avons ici. Il y a peut-être des choses beaucoup plus simples.

Concernant les conditions d'intervention, nous en avons parlé techniquement. Ce sont essentiellement les travaux sur le clocher. Il n'y a pas eu de modification pour quoi que ce soit en termes d'aspect sur l'église. C'est plutôt de la restauration structurelle, de la remise en valeur et du nettoyage. La restauration est à l'identique, comme nous l'appelons dans notre jargon. Il n'y a pas besoin de retourner à un état antérieur ou de modifier les choses. Nous sommes vraiment sur de la restauration à l'identique du bâtiment. Le clocher et la galerie en façade. La question de la clôture, on en a parlé un petit peu. La couverture de la nef, s'il faut engager des travaux à défaut de pouvoir faire un entretien régulier de cette toiture, nous avons deux possibilités. Soit on dépose des tuiles et on les repose rapprochées au-dessus du clocher ou sur la totalité de la toiture. C'est un peu fastidieux. Ce n'est pas le plus compliqué, mais il faut tout de même avoir une entreprise qui découvre au fur et à mesure. Sinon, il y a une autre méthode que l'on appelle la pose au point lacé. C'est quelque chose qui se faisait beaucoup en Grande Aquitaine. On le trouve jusqu'à Bordeaux, dès que l'on est en fond de mer. C'est une disposition de tuile creuse. Plutôt que de les poser par rangs verticaux, on les pose par rangs horizontaux. A chaque fois, le rang du dessus leste le rang du dessous. Cela donne une espèce de surépaisseur à la couverture, où à chaque fois le rang du dessus cale toutes les tuiles du dessous. On rajoute du poids à chaque rang. C'est le même poids de couverture, mais la disposition est croisée. C'est une disposition qui permet de lester un peu plus les tuiles. Il faudra donc voir si l'on peut faire de l'entretien.

Pour les façades, comme je vous l'ai dit, c'est essentiellement du nettoyage et quelques remplacements de pierre, mais il y a tout de même la question de l'assainissement. Concernant le mobilier, c'est au cas par cas en termes de restauration. Je ne vais pas vous le détailler, mais pour ceux qui en ont le courage, je vous invite à consulter le programme des travaux. C'est la totalité des postes à réaliser tranche par tranche. Cela nous permet de faire le chiffrage des travaux. Nous avons donc fait un chiffrage qui est relativement précis. Nous avons une réelle économie au niveau du bois. On vous sort de grandes enveloppes financières. Pour arriver à ces enveloppes financières, nous avons fait un travail de pré-filtrage assez détaillé. On ne raisonne pas par ratio au mètre carré. Dans les monuments historiques, cela ne marche pas. C'est donc ici ce sur quoi nous nous sommes basés. Nous avons les travaux extérieurs sur le clocher avec l'échafaudage, la suppression de la végétation, pose des enduits, etc., pour le clocher, pour les charpentes du clocher, pour le campanaire, pour l'électricité et autres. Ensuite, pareil pour la toiture de la nef. Pareil pour l'ensemble du chemin de ronde qui n'a pas été restauré pour l'instant. Pareil pour les façades, l'assainissement et les intérieurs. Tout est détaillé pour voir le type de travaux conseillé.

Il y a deux choses. Il y a le montant des travaux et le montant de l'opération. Le montant des travaux correspond aux travaux secs, combien coûte la charpente, par exemple. L'opération, c'est avec les dépenses annexes où il va y avoir éventuellement les honoraires de l'architecte. Pas de chance pour vous, vous êtes sur un monument historique classé. Vous n'avez pas le choix, vous êtes obligés de prendre un architecte. Moi ou un autre, peu importe. Ce sera avec plaisir, mais c'est à vous de choisir. Vous êtes obligés d'avoir recours à un architecte. Il y a toutes les études qui seront les avant-projets, les dépôts d'autorisations de travaux, les dossiers de consultation des entreprises, le travail, le choix de l'entreprise et le suivi des travaux. Il y a aussi les assurances. C'est important d'avoir cela en tête, parce que c'est le budget de l'opération qui va entrer en compte. Si vous faites des demandes de subventions, ce que je vous invite à faire, c'est sur le montant de l'opération, pas seulement

sur le montant des travaux. Je ne sais pas ce que cela va donner demain en termes d'enveloppe budgétaire au niveau de l'Etat et du ministère, mais on en saura plus un peu plus tard, mais il est vrai que l'on a des taux de subvention qui sont revus à la baisse. Toutefois, sur un édifice classé, vous êtes parmi les premiers éligibles.

Pour un édifice classé, on arrivait encore récemment à des 50 % assez facilement. On peut avoir encore du mal à les atteindre, mais c'est l'échelle. L'échelle de subvention est toujours autour de 40 à 50 % sur un monument classé. Si l'on est dans une impasse avec de très gros travaux à faire et une commune qui a beaucoup de mal à la financer, on peut essayer d'avoir plus sur un monument classé, mais ce n'est pas forcément le cas sur un non-classé. Je ne parle ici que de la subvention de l'Etat au niveau des DRAC. Il faut aller demander des subventions et ne pas aller hésiter à « pleurer » auprès de l'administration pour les avoir. C'est donc ici une partie du travail à faire. Il y a aussi d'autres vecteurs de subventions, comme la Fondation du patrimoine. Il y a aussi d'autres organismes. La Fondation du patrimoine fait appel à mécénat. Il y a pas mal de leviers à actionner. Je ne sais pas ici, en Charente-Maritime, comment se passe le trio département-région-Etat. Selon les cas de figure, cela peut être très fructueux comme cela peut ne pas l'être du tout. C'est en dehors de mes compétences, mais il y a des partenariats qui existent entre le patrimoine et les monuments historiques.

Les premiers travaux à réaliser sont quand même les travaux sur l'ensemble du clocher, structure, couverture, charpente, beffroi et cloche. Rien qu'en maçonnerie, nous sommes déjà à 540 000 euros de travaux. Là-dedans, il y a les échafaudages, il y a le remplacement des pierres de taille, toutes les pierres remplacées au niveau du couloir, à l'intérieur. Ensuite, il y a la charpente et la couverture. La charpente, le vrai poste important, c'est le beffroi, les planchers et les escaliers. Plancher, escalier, c'est à refaire à neuf. Le beffroi doit être restauré et il faut le démonter. C'est un vrai travail de restauration.

Christian FERRET

Il faut donc démonter le beffroi ?

Olivier SALMON

Il faudra démonter des pièces. Peut-être pas tout. On peut arriver à étayer. Il faudra enlever la cloche, puisque l'on ne pourra pas travailler avec le poids de la cloche. Nous pouvons essayer d'étayer une partie du beffroi pour changer des pièces, ce que l'on sait faire.

Christian FERRET

Ce chiffrage est-il estimatif ? Est-ce au point le plus haut ou le plus bas ? Avec un marché public, les coûts ne correspondent pas à ce que vous mettez.

Olivier SALMON

*Je ne sais pas. Cela dépend des entreprises et de l'année sur laquelle vous allez faire les travaux. J'essaie d'être le plus objectif possible avec les prix qui sont pratiqués en Nouvelle-Aquitaine. Lorsque nous faisons un chiffrage, nous allons regarder le prix du mètre cube de pierre. Sur un chantier, on va être à 2 500 euros du mètre cube et sur un autre, nous serons à 6 000 euros. Nous mettons donc 4 500 euros pour être au milieu, mais il est certain que cela va être un estimatif de maître d'œuvre et d'architecte. De plus, on a un diagnostic. On est vraiment dans la première des phases. C'est une évaluation. Nous allons mettre tout ce qui est *** parce qu'il y a forcément des choses que nous allons découvrir dans un chantier. Je préfère donc être prudent. La tendance est d'avoir des chiffres un peu élevés pour ne pas être serrés en fin de chantier. En général, dans les appels d'offres, nous avons des offres qui sont à - 30 % de l'estimation et d'autres, à plus de 100 %. Très souvent, on se retrouve au milieu. Maintenant, il est vrai que depuis 3 ou 4 ans, ça va tellement dans toutes les directions que j'ai des opérations où tout le monde sort à - 40 %.*

On essaie, en négociation, de voir avec les entreprises, mais je ne comprends plus les prix qui sont pratiqués aujourd'hui.

Sophie PAJOT

Avons-nous un délai pour refaire le clocher ? Y a-t-il des risques si quelqu'un est dans l'église ou fait un mariage et que cela s'écroule ?

Olivier SALMON

Déjà, le fait d'avoir arrêté les cloches fait que vous avez enlevé un risque qui était majeur sur le clocher. Il n'est pas au risque de s'effondrer dans les 2 ou 3 ans, mais si vous repoussez les travaux, il faut quand même surveiller. Nous ne sommes pas à l'abri, demain, d'avoir un séisme. Je ne sais plus dans quelle commune, mais un clocher s'est effondré. Il n'était pas en si mauvais état que cela, mais pas de chance. Ce n'est pas pour vous faire peur, mais aujourd'hui, nous sommes sur un clocher qui n'est pas en bon état. Toutefois, il n'est pas non plus en ruine. Le problème principal est la charpente à l'intérieur qui pousse. C'est ce mur qui est très abîmé et, dans l'ensemble, un vieillissement global. Il commence à y avoir des entrées d'eau partout, pas tellement par le toit, si ce n'est le chéneau périphérique. On voit que cela ne va pas aller en s'arrangeant. De plus, nous avons des oiseaux qui arrivent à rentrer et qui dégradent un peu plus.

Nous sommes ici à l'été 2025. Je pense donc qu'il n'y aura pas de problème l'an prochain et l'année d'après, mais si vous voulez faire ces travaux dans 2 ou 3 ans, c'est aujourd'hui que vous devez vous y préparer parce que les délais sont longs. En monuments historiques, nous avons des délais très longs. Si vous voulez engager les travaux aujourd'hui, vous devez déjà en parler à l'administration dès maintenant. L'intérêt de ces programmes de travaux qui sont un peu détaillés sont les enveloppes budgétaires. L'enveloppe budgétaire qui est tout en bas est en TTC pour les travaux, les dépenses annexes et la TVA. C'est avec ces montants qu'il faut aller voir l'administration, en disant qu'il y a un billet de 972 000 euros, ce qui est très important pour une commune. « Comment pouvons-nous faire ? » « Comment pouvons-nous nous aider ? » « A quelle hauteur ? » « Cela peut-il se faire en deux tranches ? » « Cela peut-il se faire en trois tranches ? » Il faut en discuter dès maintenant avec eux. Ils vont ensuite vous donner la marche à suivre. Il faudra recruter un maître d'œuvre. Il va falloir lancer les études d'avant-projet et les demandes d'autorisation de travaux, ce qui est un petit peu long. Quand vous déposez l'autorisation de travaux, il y a 6 mois d'instruction, ce qui nous emmène un peu plus loin. Une fois que l'autorisation de travaux est acceptée, vous refaites une demande de subvention, mais cette fois, pour les travaux, tranche 1. Puis, pareil pour la tranche 2, et la tranche 3. Tout cela va encore demander 6, 7 ou 8 mois et nous sommes très vite à 3 ans d'échéance en laissant passer l'été et en prenant contact avec l'administration en septembre. On a d'ailleurs un diagnostic qu'il faudra envoyer à la DRAC. Comme ils sont co-financeurs, ils sont censés être destinataires. Il y a plusieurs documents à avancer. Cela ne vous engage à rien, mais il faut le faire pour que ce soit au moins dans les tuyaux et que l'administration soit au courant. Si vous commencez à en parler en septembre, cela veut dire que vous n'aurez pas d'architecte avant l'été prochain et pas d'avant-projet avant septembre 2026. Les dépôts d'autorisation de travaux, cela va être début 2027 pour leur validation. Il faut aussi faire les demandes de subvention pour les travaux et vous serez déjà à fin 2027, voire début 2028. Cela va donc très vite.

Sophie PAJOT

De toute façon, le plus urgent aujourd'hui, c'est le clocher.

Olivier SALMON

Oui, c'est le clocher. Comment faire un dégrossi de travail ? Avec l'étude à l'appui et la liste des travaux qui sont prévus, on ne révolutionnera pas le problème des travaux. Cela reste quand même quelque chose grosse maille en termes d'interventions. De toute façon, il y a la

*maîtrise d'œuvre de travaux avec l'avant-projet qui va resservir pour pouvoir réaliser, et ensuite, *** . La dernière étape est l'appel d'offres des entreprises. Nous verrons bien ce que l'on aura comme offre d'entreprises, entre des entreprises qui peuvent venir de très loin, qui ne sont pas forcément les plus chères ou des entreprises qui ne sont pas forcément les moins chères. Parfois, il y a des entreprises qui sont très biens dans certains départements et qui sont de confiance. Je préfère tout de même vous préparer à l'échelle la plus chère. Peut-être que nous ne serons pas à 972 000 euros TTC.*

Didier GESLIN

Là, vous l'avez mis en hors taxe.

Olivier SALMON

Oui, pardon. C'est en hors taxe.

Didier GESLIN

La TVA, nous devons pouvoir la récupérer.

Olivier SALMON

Oui, c'est bien cela.

Didier GESLIN

C'est donc le montant hors taxe qui compte financièrement pour nous.

Olivier SALMON

*Nous ne serons donc peut-être pas à 972 000 euros, mais on ne sera pas à 400 000 euros non plus. On sera peut-être à 750 000 euros ou à 800 000 euros, quelque chose comme cela. Cela vous donne quand même la géométrie de l'opération. Il y a l'étanchéité du chemin de ronde côté façade. Après, il y avait aussi les autres tranches, avec l'amélioration des couvertures de la nef. Faut-il s'engager dans les travaux ou faut-il faire de l'entretien ? On arrive facilement ici entre 100 000 euros et 150 000 euros de travaux sur la nef. C'est donc un peu dommage. L'intervention définitive sur le chemin de ronde, c'est-à-dire les trois côtés qui n'ont pas été faits, si l'on dépose les pierres, que l'on refait une étanchéité et qu'on les repose – on ne refait pas les façades pour ce prix-là – il y a à peu près 240 000 euros de travaux. Ensuite, façade par façade, on est autour de 350 000 euros de travaux par façade. Les surfaces sont importantes. Les échafaudages sont importants. Cela réduira les pierres de taille. Il y a quand même tous les coulinages. Là-dedans, il y a aussi les vitraux. L'assainissement extérieur peut être fait complètement à part. Ce n'est pas obligé de le faire dans l'ordre. J'ai noté ici à peu près 150 000 euros de travaux avec les lumières et terrassements. Quand il faut remettre en état des maçonneries que l'on a dégagé, il y a de la maçonnerie à faire. Ensuite, la restauration intérieure est définie à environ 1,2 million d'euros de travaux avec un gros poste *** .*

Christian FERRET

Ne faites-vous pas une étude de sol autour de l'église ?

Olivier SALMON

Non, il n'y a pas d'étude de sol. L'église est à peu près là depuis 750 avec le même sol. Ce sont les mêmes poids et les mêmes descentes de charge. La question de l'humidité dans le sol pourrait être une réelle source de désagrément, d'où l'assainissement à prévoir. Si l'on se rend compte qu'en 2 ans, cela fuit complètement, oui, mais en l'état, il n'y a pas de raison de s'interroger sur le sol. De même qu'au Moyen-Age, (suite trop inaudible . Pour moi, en surface de couverture, cela ne paraît pas aussi important que cela.

Christian FERRET

C'est une surface de 1 500 mètres carrés, c'est 75 000 mètres carrés à l'heure. C'est quand même pas mal. Ce n'est pas négligeable.

Olivier SALMON

*Il faudrait gérer les descentes d'eau pluviale à chaque gouttière. A ce moment-là, il faudrait voir comment gérer les eaux pluviales sans passer par les gargouilles. Si c'est une vraie volonté, c'est quelque chose qui peut être fait assez facilement. Ce n'est pas aberrant et ce n'est pas si impactant que cela sur le bâtiment. La question est de dire où est-ce que l'on met la citerne pour récupérer l'eau. Si vous commencez à vouloir faire *** mètres cubes d'eau au pied de l'église, ça va couler de tous les côtés ***. Il faut garder en tête que l'on n'a pas le droit de récupérer les eaux de ruissellement. Il risque de se poser une autre question *** parce que tous les ouvrages sont généralement ***.*

Christian FERRET

(intervention inaudible)

Olivier SALMON

Avec les filtres ? Oui. Il y avait un projet de restauration des bancs. Avez-vous un peu avancé dessus ou pas ?

Sophie PAJOT

Oui. Le menuisier va commencer début septembre sur la partie que l'association lui a fait don. Cela va donc commencer début septembre.

Olivier SALMON

C'est très bien. Ça va donner un peu de souplesse. Etiez-vous en lien avec la DRAC ? C'était Emmanuel ALAN qui a quitté ses fonctions. Je ne sais pas qui le remplace aujourd'hui.

Sophie PAJOT

Je ne sais pas qui c'est. Daniel, sais-tu qui c'est, à la DRAC ?

Daniel ADRIEN

Non.

Olivier SALMON

Nous sommes quand même sur des membres des monuments historiques. J'ai essayé de plaider votre cause auprès de l'administration en disant qu'il n'y a pas besoin d'architecte pour restaurer, que c'était une phase test, et ils étaient plutôt preneurs. Evitez de les mettre de côté, car ils avaient l'impression d'être mis complètement à l'écart dans le process de restauration.

Didier GESLIN

Surtout qu'après, nous allons être amenés à aller solliciter.

Olivier SALMON

Il faut éviter de se les mettre à dos. Il vaut mieux prévenir que guérir. En effet, cela servira de phase test pour la restauration des bancs.

Sophie PAJOT

Oui, nous allons les contacter. Cela va bien commencer début septembre.

Olivier SALMON

D'accord. Je passerai voir.

Christian FERRET

Avez-vous fait le total ?

Olivier SALMON

Avec tout ce que je vous ai dit au début, c'est la totalité des travaux, y compris ce qui n'est pas du tout prévu. Sans les options, 4,6 millions d'euros de travaux. Peut-être qu'il y a 3 millions d'euros qui sont indispensables. Sur les 3 millions indispensables, peut-être qu'il faut encore 1,5 million sur 4 ou 5 ans. Vous ne pouvez pas tout porter. Il faut phaser. On avait envie de faire les vitraux et l'intérieur en premier, mais ce n'est pas le plus urgent. Il faut commencer par le clocher, l'étanchéité du chemin de ronde et l'assainissement, puis surveiller les voutes. Il y a des cas de figure où nous sommes sur des monuments qui sont en péril et j'ai tendance à dire que cela tombe sur les générations. Les prédécesseurs ne s'en sont pas occupés. Peut-être que ce n'était pas le moment. Si les suivantes ne le font pas non plus, cela va tomber. Nous sommes sur des travaux qui sont à faire sur l'église, notamment sur le clocher, mais nous ne sommes pas sur un caractère imminent. Vous pouvez le regarder avec du temps et en laisser un peu pour les suivants aussi. Ce sont donc des chiffres qui font peur, mais il ne faut pas les prendre comme « Demain, nous avons besoin de 4,6 millions d'euros pour tout refaire. Malheureusement, il y a des édifices où il faut faire les travaux dans les 10 ans. Cela arrive.

Nous sommes ici un peu comme au restaurant. Vous avez le menu complet, entrée, plat, fromage, dessert, digestif. On regarde dedans ce qui nous intéresse et ce qui nous paraît le plus urgent à faire. Il faudra ensuite recruter un architecte ou cela peut se faire avec moi, si vous voulez. On peut encore discuter sur le diagnostic, il n'y a pas de problème. Quand vous recruterez le maître d'œuvre, il y aura le programme des travaux et c'est vous qui définirez la géométrie de ce contrat. Peut-être que vous allez prendre 70 % de ce que j'ai prévu sur le clocher, mais 30 % en complément sur l'étanchéité du chemin de ronde. Par exemple, vous pouvez aussi faire le gros œuvre du clocher et pas le beffroi et les cloches, parce que ce n'est pas le plus urgent. Nous avons fait un premier découpage qui nous paraît logique, parce que nous avons la vision de la totalité des restaurations respectives. La logique est celle-ci. Maintenant, c'est aussi une logique économique. Vous pouvez donc tout à fait faire cela différemment. Sans doute que l'étanchéité fait partie des priorités pour arrêter l'entrée de l'eau dans les murs. J'espère que vous n'êtes pas trop désespérés quand même.

Christian FERRET

Il y a déjà eu des fouilles. Avant de faire cela, il y aura normalement d'autres fouilles.

Olivier SALMON

Il y a deux types de fouilles. Il y a les fouilles programmées. Si, en tant que maître d'ouvrage, vous souhaitez documenter votre patrimoine archéologique, vous pouvez vous rapprocher de l'Etat pour programmer une fouille. Aussi, il y a les fouilles préventives. Lorsque l'on veut faire une tranchée ou quelque chose, avant de faire une tranchée, il y a une fouille préventive pour voir ce qu'il y a. S'il n'y a rien, tout va bien. S'il y en a un peu, cela documente et c'est très bien, mais si l'on découvre quelque chose d'inattendu, tout est stoppé. Cela est seulement si l'on fait des tranchées. Si vous faites des travaux de façade ou autres, non, mais si vous faites des travaux d'assainissement, il va y avoir un arrêté de fouilles ou au moins, une fouille archéologique. Si, en effet, il y a déjà eu des fouilles faites, on va s'appuyer sur ce qui a déjà été documenté lors des fouilles précédentes et voir si c'est déjà suffisant. Pour percer des réseaux, il fallait faire des fouilles préventives et nous avons démontré que tous les plans du XIXe siècle montraient que tout le terrain était complètement brassé dans les années 1850, donc il y avait eu des fouilles archéologiques, et comme on descendait à 50 centimètres et que ce n'était pas très profond, on a eu l'autorisation d'intervenir sans fouille. Cela dépend de ce qu'il y a sous nos pieds. S'il faut aller plus loin et documenter, on peut nous dire « Cela suffit, allez-y » ou bien « Il faut bien un complément ». C'est vraiment du cas par cas. Normalement, si vous faites des travaux de toiture, l'administration n'a pas le droit de vous imposer des fouilles à côté. Parfois, il y a eu

des situations un peu compliquées. Quand j'ai été embauché, on m'avait qu'il y avait un panel d'églises qui était imposé, mais c'est un petit peu plus problématique.

Sophie PAJOT

Avez-vous d'autres questions ?

Christian FERRET

Vous n'avez donc pas chiffré l'opération de la cloche.

Olivier SALMON

Si, elle est dedans. Nous allons regarder.

Didier GESLIN

C'est Monsieur le Maire qui l'a.

Olivier SALMON

*Ici, nous avons tous les travaux campanaires qui sont là, avec la restauration de *** cloche et repose de la cloche. Si vous êtes curieux, vous pouvez aller voir.*

Sophie PAJOT

Il y a 147 pages.

Didier GESLIN

Tu n'as pas 147 pages.

Sophie PAJOT

Si, parce que je les ai en recto-verso.

Un intervenant

Il y a 170 pages. Tu n'as pas tout.

Didier GESLIN

Tu n'as pas tout, puisque j'ai vu ce que vous nous avez fourni.

Olivier SALMON

Si vous avez des questions sur le chiffrage, n'hésitez pas, même dans les jours et les mois qui viennent. Il n'y a pas de soucis.

Didier GESLIN

On a vu que c'était très détaillé et très précis. Même le chiffrage est très précis. Il peut faire peur, mais l'intérêt est qu'il soit justement aussi précis pour se permettre de faire les choix en conséquence.

Christian FERRET

Cela peut s'échelonner sur une dizaine d'années.

Olivier SALMON

Je ne connais pas les exigences de la ville, mais cela s'échelonnera au mieux sur une dizaine d'années. Très honnêtement, pour la plupart des restaurations que nous faisons, même pour des petites villes dans la campagne, entre le moment où il y a la première étude et la fin des travaux, on est vite à 5 ou 6 ans de travaux. Pour une église de cette envergure, si l'on fait le tour de l'ouvrage, c'est normal. La priorité va être l'instrumentation des fissures. Pendant ces 10 ans, on garde un œil sur cette instrumentation.

Christian FERRET

L'édifice n'est donc pas en péril, pour l'instant.

Olivier SALMON

Pour moi, ce n'est pas en péril. Nous avons regardé les fissures et autres. Le clocher est en très mauvais état. Pour moi, il ne va pas s'effondrer demain, mais il est franchement à surveiller. Si jamais, pour « X » ou « Y » raisons, après une tempête ou un hiver particulièrement rude ou un temps particulièrement humide, si l'on commence à avoir des morceaux de mortiers qui tombent, il faut bien surveiller le monument. Il ne faut pas hésiter à faire remonter l'information pour voir si des choses sont en train d'évoluer. Pour le clocher, il faut commencer à être vigilant et à le surveiller.

Sophie PAJOT

Nous vous remercions. Je vais vous raccompagner.

2025-03/07 : Compétence « Gestion des Eaux Pluviales » (GEPU) – Convention de gestion entre la commune et la CDA de La Rochelle – approbation et autorisation de signature.

Rapporteur : Raymond PROUX

Raymond PROUX

Ce n'est pas une convention, c'est un avenant à la convention de gestion.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Agglomération de La Rochelle dispose de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) qui correspond à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales des aires urbaines.

À ce titre et conformément à la délibération du Conseil Communautaire du 16 septembre 2021, les attributions de compensations perçues par les communes sont minorées du montant des charges transférées tel que validé par la Commission Locale d'Évaluation des charges transférées (CLECT) du 1^{er} avril 2021.

Comme le prévoient les articles L.5216-7-1 et L.5215-27 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), l'Agglomération a fait le choix de confier à ses communes membres, en accord avec elles, la gestion, l'exploitation et l'entretien des ouvrages, réseaux et équipements enterrés et aériens affectés à l'exercice de cette compétence.

En effet, lors de la prise de compétence, l'Agglomération ne disposait pas des moyens humains nécessaires à l'exercice plénier de cette compétence sur l'ensemble des communes, et les communes ne disposaient pas non plus de personnel entièrement dédié à l'exploitation et à l'entretien des équipements pluviaux, susceptibles d'être transférés à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (à l'exception de la Ville de La Rochelle).

Considérant le retour d'expérience des 3 années d'exercice passées, en particulier pendant la période d'inondation de l'automne 2023 – hiver 2024 qui a mis en exergue certaines carences dans l'exploitation partagée des réseaux enterrés, il a été jugé impérieux de proposer une évolution de la répartition des missions telles que définies dans la convention décennale qui engage actuellement chaque commune et l'Agglomération de La Rochelle. La mise en place d'une unité technique dédiée à la GEPU au sein de l'EPCI, permettrait d'optimiser l'exploitation du réseau enterré et de sécuriser les collectivités face au risque juridique de mise en responsabilité en cas de défaut d'entretien.

Il est donc proposé par voie d'avenant à la convention que l'Agglomération assurera pleinement la gestion, l'exploitation et l'entretien des ouvrages, réseaux et équipements enterrés, les communes n'intervenant plus que sur les ouvrages, réseaux et équipements aériens.

Cet avenant précise les nouvelles modalités d'exercice de la compétence GEPU, notamment la répartition des missions entre les communes et la CdA, le niveau de prestation demandé et les modalités financières qui en découlent.

Vu les articles L. 2226-1, L. 52167-1 et L. 5215-27 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal approuvant le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées du 1^{er} avril 2021 relatif à la GEPU,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 septembre 2021 modifiant les attributions de compensation,

Considérant le choix de l'Agglomération et de ses communes membres de confier à ces dernières la gestion, l'exploitation et l'entretien des ouvrages, réseaux et équipements aériens affectés à l'exercice de la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,

Les membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à l'unanimité à signer la convention de gestion annexée ainsi que tout document y afférant.

Raymond PROUX

En clair, on va nous redonner 267 euros par an. Tout ça pour cela. C'est une recette.

Sophie PAJOT

Avez-vous des questions ? Non ? Nous allons alors passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

2025-04/07 : Désignation des représentants de la commune d'Esnandes pour la commission intercommunale d'accessibilité de la CDA de La Rochelle

Rapporteur : Sophie PAJOT

La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit la coexistence de commissions communales et intercommunales pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Ce sont des commissions consultatives qui assurent un rôle de gouvernance et de coordination d'ensemble, une instance privilégiée d'échange et de concertation sur tous les sujets relatifs à l'accessibilité. Initialement mises en place en vue des objectifs de mise en accessibilité programmés pour 2015, elles ont perduré au-delà de ces échéances réglementaires afin de réaliser des bilans réguliers et échanger sur les grands projets réalisés par l'Agglomération (sur les volets transports, aménagements de voiries communautaires, bâtiments communautaires).

La Communauté d'agglomération de La Rochelle a constitué cette commission par délibération le 23 février 2007. Cette commission est ainsi composée :

- Du Président ou son représentant,
- Des vice-présidents ou conseillers délégués à l'habitat, aux transports, à la voirie et aux bâtiments communautaires,
- De représentants des communes (1 titulaire et 1 suppléant pour chaque commune membre),
- De représentants des associations représentant les personnes handicapées,
- De représentants des personnes à mobilité réduite,
- De représentants d'associations d'usagers.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-21 et L 2121-33, les membres du Conseil municipal à l'unanimité décident :

- De procéder à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein de cette commission intercommunale,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à accomplir toute démarche ou signer tout document relatif à cette procédure.

Sophie PAJOT

Il a été désigné que ce serait Monsieur le Maire pour nous et Monsieur TEXIER qui ferait partie de cette commission. Cette commission existe, mais nous n'avons jamais eu de réunion. Apparemment, il y en aurait une qui serait prévue pour se réunir en fin d'année 2025, mais nous n'avons pas de date. Pour l'instant, nous n'avons encore jamais eu de réunion.

Clara FORTUNA

Pourquoi n'y a-t-il jamais eu de réunion ?

Sophie PAJOT

Parce qu'ils demandent maintenant qu'il y ait deux personnes qui soient présentes pour chaque commune.

Clara FORTUNA

D'accord. C'est nouveau.

Intervenant

(Intervention inaudible)

Sophie PAJOT

Pas de questions ? Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

2025-05/07 : Plaine des Sports – Accès PMR/Sécurité – demande de subventions
Rapporteur : Raymond PROUX

Pour faire suite à l'obtention du PC 17153240006 accordé en Mars 2025 et des prescriptions particulières, il s'avère nécessaire de prévoir un accès PMR sécurisé. Ainsi, Monsieur le Maire propose de déposer des dossiers de demandes de subventions complémentaires auprès de la CDA de La Rochelle, du Département de la Charente Maritime et de la Préfecture de la Charente-Maritime.

Les travaux liés à la Rampe PMR s'élèvent à 12.401,30 €HT.

Les membres du Conseil Municipal autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention auprès de la CDA de La Rochelle, du Département et de la Préfecture de la Charente-Maritime.

Sophie PAJOT

Avez-vous des questions ?

Franck FLUTRE

Ce que je ne comprends pas, c'est que nous n'avons pas fait de demande de subventions pour un projet comme celui-là.

Sophie PAJOT

Lorsque nous avons fait le projet, on ne savait pas du tout comment nous devions faire la rampe d'accès et elle est arrivée après. Les containers ne faisaient pas tous la même dimension puisque nous avons un sol de 40 centimètres que nous sommes obligés de mettre hors sol. Il fallait d'abord que l'on fasse une rampe en acier ou en ciment. Nous n'avons su qu'après, pour la rampe d'accès PMR.

Franck FLUTRE

Votre maître d'œuvre n'a pas fait son travail correctement. Il aurait dû vous dire, effectivement, en fonction de l'amplitude et de la manière dont c'est installé, tant de superficie... Des accès PMR, il y en a tout le temps. Je ne dis pas que c'est de votre ressort. C'était à eux de faire l'étude.

Raymond PROUX

Oui.

Franck FLUTRE

Les subventions ont été demandées en même temps ?

Raymond PROUX

Nous allons les redemander.

Clara FORTUNA

Ça se rajoute aux coûts de l'ensemble ?

Raymond PROUX

Enfin, c'est pareil. Une rampe PMR pour des personnes en situation de handicap pour jouer au foot et faire l'arbitre... C'est une obligation.

Sophie PAJOT

C'est une obligation pour les joueurs et pour les arbitres. Je comprends quand c'est dans une salle, mais sur un terrain...

Christian FERRET

Oui, mais vous avez des gens qui sont en fauteuil roulant qui joue au foot et au basket.

Raymond PROUX

Oui, mais sur un terrain de foot...

Didier GESLIN

Sur la pelouse, cela va être compliqué.

Sophie PAJOT

Pas sur un terrain. C'est en salle.

Didier GESLIN

Sur la pelouse, cela sera plus compliqué, Monsieur FERRET. En salle, je l'entends.

Clara FORTUNA

On peut avoir des gens avec des béquilles ou autres qui entrent dans les vestiaires.

Sophie PAJOT

Tout à fait.

Didier GESLIN

Les béquilles, ce n'est pas PMR.

Christian FERRET

Il n'y a pas que les fauteuils roulants. Il y a aussi la cécité.

Sophie PAJOT

Oui, je ne dis pas le contraire. D'autres questions sur cette délibération ? Nous allons donc passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

2025-06/07 : Bail commercial du cabinet de Kinésithérapie – autorisation de signature

Rapporteur : Sophie PAJOT

Considérant les précédents baux commerciaux signés par la commune d'Esnandes avec le kinésithérapeute depuis Juin 1998,
Considérant le précédent bail dont l'échéance est fixée au 01/05/2026, les contraintes de l'ARS et des établissements bancaires,
Monsieur le Maire propose de signer un nouveau bail commercial pour une durée de 9 ans, du 18 Août 2025 au 17 Août 2034 et de fixer le loyer mensuel à 365 €HT.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les documents se rapportant à ce bail commercial.

Sophie PAJOT

Monsieur CANTO part à la retraite le 10 août. Son remplaçant reprendrait donc le 11 août. C'est celui qui est avec lui actuellement qui reprendra le cabinet.

Franck FLUTRE

Vous prenez un bail d'une durée de 9 ans, sachant que le nouveau pôle santé va s'installer dans peu de temps. Cela veut dire que le kinésithérapeute restera là où il est aujourd'hui.

Sophie PAJOT

Oui.

Clara FORTUNA

Il n'intègre pas la Maison de santé ?

Sophie PAJOT

Non.

Clara FORTUNA

Par rapport au loyer mensuel, l'avez-vous un peu revalorisé du fait qu'il y ait un changement ?

Sophie PAJOT

Je ne sais pas. Il a été évalué au niveau du bail lorsqu'il a été refait, mais là, je ne peux pas vous dire. Je n'ai pas le bail ici. Je me renseignerai pour le prochain conseil. Nous allons passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

2025-07/07 : Dénomination d'une rue

Rapporteur : Sophie PAJOT

Monsieur le Maire rappelle le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies, places et lieux-dits de la commune. Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles. Considérant que cette dénomination des voies, communales et privées ouvertes à la circulation, est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même,

Monsieur le Maire propose de dénommer la voie : Route des Cabanes

Sophie PAJOT

Il y a quelques propositions que nous avons enlevées, car les rues sont déjà existantes, dont la rue du Couchant, la rue du Carrelet, la rue des Embruns et la route de la Pointe-Saint-Clément. C'est beaucoup trop bas. Nous ne pouvons pas mettre la Pointe-Saint-Clément, parce que la route commence après. Trois ont déjà été enlevées puisqu'elles sont déjà existantes en tant que rues. Cela restera bien sur une route, pas une rue. Nous avons quatre propositions à faire aujourd'hui. Nous avons la route de la Baie, la route des Cabanes, la route des Bouchots ou la route du Front de mer.

Clara FORTUNA

Pouvons-nous en ajouter une cinquième ?

Sophie PAJOT

Il va falloir déjà se décider sur quatre.

Clara FORTUNA

La route de l'Estrand, ce n'est pas mal non plus. Ce n'est pas commun.

Sophie PAJOT

Nous pouvons la rajouter.

Clara FORTUNA

Les établissements ostréicoles vont-ils avoir un numéro ?

Sophie PAJOT

Bien sûr. La route sera nommée et ils vont tous avoir un numéro.

Christian FERRET

La route que nous nommons est donc celle qui va du parking qui est fermé et qui va jusqu'à coup-vague.

Sophie PAJOT

Non, c'est celle qui est après. Elle commence un peu avant le restaurant et elle descend jusqu'au dernier lampadaire qui est existant d'Esnandes. Ensuite, c'est l'autre route qui va être nommée, soit la nouvelle route. Est-ce que nous votons ce soir pour une route ? Est-ce que l'on vote à main levée ou préférez-vous qu'une commission soit faite pour choisir une route ?

Christian FERRET

Le nom de route qui a le plus de voix l'emporte.

Sophie PAJOT

On y va. La première est la route de la Baie. La route des cabanes ? 11 pour les cabanes. La route des bouchots ? 4 pour la route des bouchots. Route du front de mer ? La dernière, la route de l'estran ? 5 pour la route de l'estran. Je pense que c'est la route des cabanes qui

Sophie PAJOT

Je suis d'accord, mais nous avons beaucoup de personnes de cette rue qui n'ont aucun moyen de les rentrer, qui n'ont pas de garage, qui n'ont pas de jardin, qui n'ont rien. Les poubelles ne peuvent donc pas être ailleurs que sur la rue.

Clara FORTUNA

Vous savez combien il y a de personnes dans cette rue, Madame PAJOT ? Il y a quand même plus d'une quinzaine de poubelles. Je pense qu'il n'y a pas 15 personnes qui ne peuvent pas le faire.

Sophie PAJOT

Non, certainement pas 15, mais il y a pas mal d'appartements qui n'ont rien pour les rentrer. Si vous faites le tour d'Esnandes, vous avez d'autres rues où les gens laissent quand même les poubelles sur les trottoirs et où, quand vous passez sur les trottoirs, c'est parfois difficile d'y passer. Il est vrai que nous l'avons mentionné sur plus d'un bulletin, en demandant à tous les gens qui le pouvaient de rentrer leurs poubelles.

Clara FORTUNA

N'y aurait-il pas moyen que le policier municipal aille toquer pour aller voir s'il y a une possibilité de les rentrer ? Pour ceux qui ne le peuvent pas, je le conçois, mais pour ceux qui le peuvent ?

Sophie PAJOT

Bien sûr, nous pouvons le faire. Nous pouvons envoyer le policier municipal, mais une bonne partie n'en a pas la possibilité. Je crois que les poubelles ne passent pas dans la rue. Les poubelles doivent être ramenées en bout de rue et elles passent.

Clara FORTUNA

Il y a des voitures et cela bouche quand même pas mal. Il y a aussi une certaine odeur.

Sophie PAJOT

On avait mis des containers à la place, parce que les poubelles de cette rue-là vont être supprimées.

Clara FORTUNA

En haut de la rue des Frères Guenon ?

Sophie PAJOT

Oui.

Clara FORTUNA

Il faudra donc qu'ils emmènent leurs poubelles jusque là-haut ?

Sophie PAJOT

Oui, nous les avons fait enlever, tellement les gens se plaignaient de l'odeur. Cela a donc été retiré, mais cette rue, à un moment ou à un autre, n'aura plus de poubelle. S'il n'y a pas d'autres questions, nous allons clôturer le conseil. Il est 21h07. Je vous remercie. Bonne soirée.

Madame Sophie Pajot ayant épuisé les questions à l'ordre du jour, lève la séance à 21 h 07.

Fait à Esnandes,
Le 15 juillet 2025,
Le Maire,
Rémi Desplantes



l'emporte. Ce sera donc la route des cabanes. Nous allons donc voter. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-08/07 : DM1 Camping municipal – amortissements

Rapporteur : Didier GESLIN

Afin de finaliser les écritures d'amortissements en 2025, le SGC nous demande de bien vouloir programmer la somme suivante au 040/042 (écritures d'ordre).

Investissement	Recette	Article 28135 (040)	1.263,70 €
Fonctionnement	Dépenses	Article 6811 (042)	1.267,70 €

Didier GESLIN

Le SGC a fait le point sur les tableaux d'amortissement. Ils sont en train de regarder tous les tableaux d'amortissement pour rendre des tableaux propres pour les nouvelles équipes qui vont arriver, puisque cela n'a pas toujours été le cas. Nous avons retrouvé de vieilles 4L pour les immobilisations, des choses comme cela. Le travail n'avait pas été fait par le SGC. Là, ils le font, ce qui est très bien, et ils nous demandent de faire un complément d'amortissement.

Sophie PAJOT

Avez-vous des questions ? Non ? Nous allons donc voter. Qui est contre ? Qui s'abstient ? 4. Qui est pour ?

Raymond PROUX

Le reste est pour.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent (4 abstentions : F. Flûtre, C. Fortuna, C. Ferret, Y Marot) à signer les documents liés à cette DM1.

Questions diverses

Sophie PAJOT

Vous nous aviez envoyé des questions. Je vous écoute pour la première.

Clara FORTUNA

Pour la première question, « Les habitants du lotissement du Four à sel souhaiteraient savoir si la rétrocession de leur lotissement est effective ou va l'être ? »

Sophie PAJOT

Pour l'instant, la CDA refuse de reprendre à cause d'une pompe de relevage, les eaux usées. Monsieur le Maire a vu, la semaine dernière, le président du syndicat et il est en attente de réponse. Pour l'instant, je ne peux pas vous en dire plus que cela.

Clara FORTUNA

Aussi, ce n'est pas une question, mais plutôt une constatation dont on voulait parler avec vous. Dans la rue des Frères Guenon, il y a des poubelles jaunes et bleues qui sont continuellement laissées sur la rue, ce qui fait une belle petite déchetterie, même après le ramassage, alors que certains des habitants dans cette rue ont soit un jardin, soit un garage. Il est vrai que cela occasionne des odeurs importantes dans cette rue. Même au niveau des véhicules, cela occasionne des soucis pour circuler et tourner dans cette rue, y compris pour le camion poubelle. Je me rappelle avoir lu, dans un bulletin municipal, que vous aviez précisé que les poubelles devaient être sorties la veille ou le jour du ramassage et rentrées après. Comptez-vous aller voir les habitants de cette rue pour leur rappeler les consignes à suivre par rapport à cela ? Il y a au moins une quinzaine de poubelles.